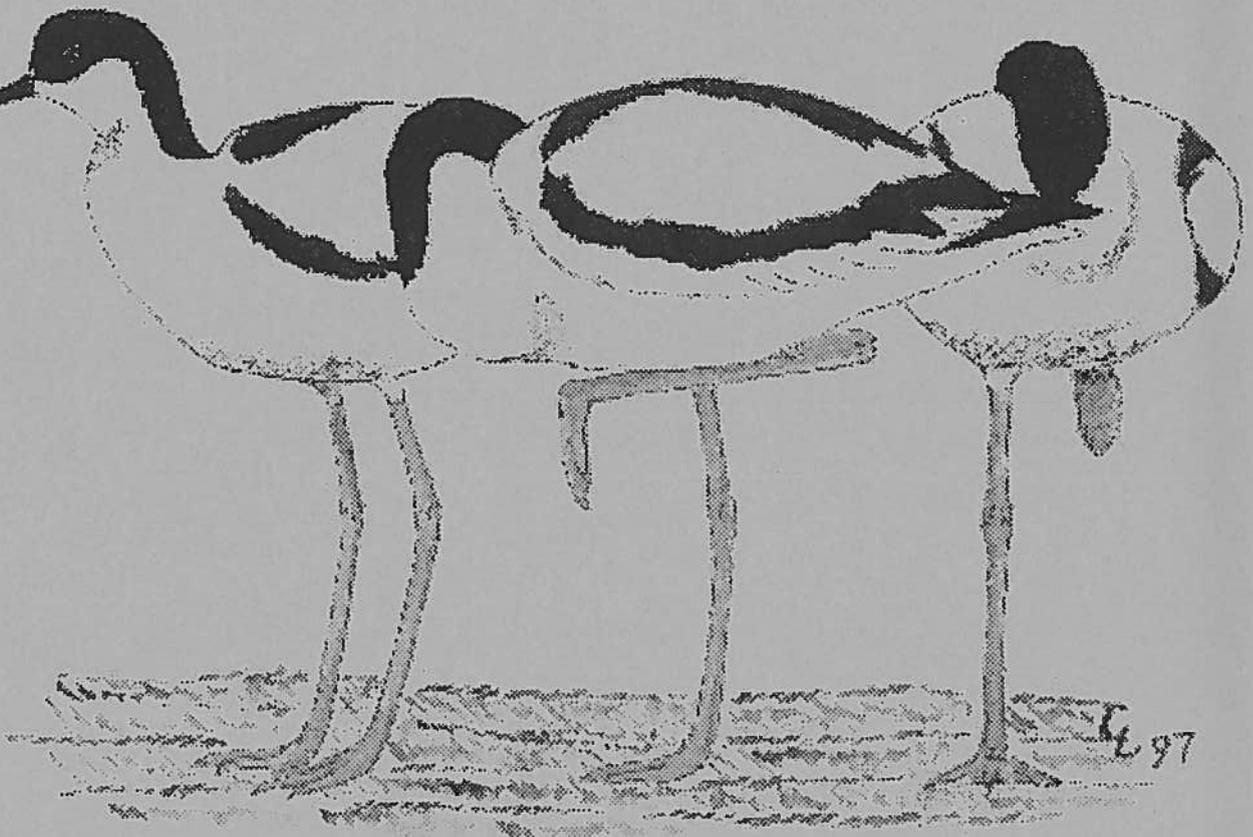


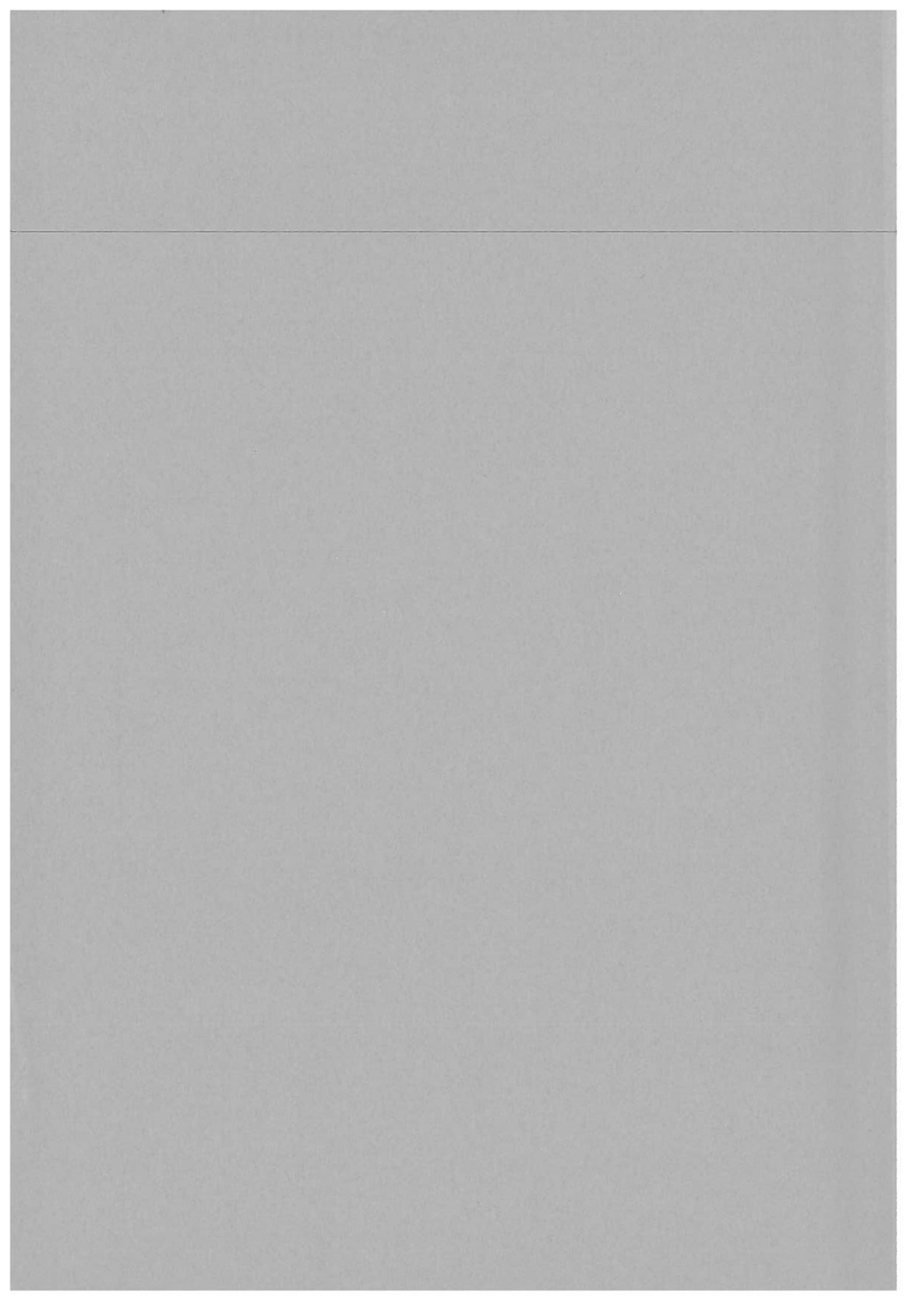
L'AVOCETTE

1996 - 20 (1-2) pages 1 à 34

ISSN 0181-0782

- Avifaune nicheuse de la plaine maritime picarde en 1994 (milieux prairiaux, palustres et bocagers)
- Nidification de l'Avocette *Recurvirostra avocetta* dans le département de l'Aisne et en Picardie en 1994
- Un second site de nidification de l'Aigrette Garzette *Egretta garzetta* en Picardie
- Étude du Tarier Pâtre *Saxicola torquata* dans les claières de la forêt domaniale de Compiègne (Oise)
- La Chouette Chevêche *Athene noctua* dans le bocage des franges normandes de l'Oise et de la Somme
- Recensement des laridés hivernants en Picardie - hiver 1996-1997
- Statut de la Grande Aigrette *Egretta alba* en Picardie
- Le statut de la Panure à Moustache *Panurus biarmicus* dans l'Oise





Centrale ornithologique picarde

L'AVOCETTE - 1996 - 20 (1-2) pages 1 à 34

pages 1 à 16 :

AVIFAUNE NICHEUSE DE LA PLAINE MARITIME PICARDE EN 1994
(milieux prairiaux, palustres et bocagers)
par Stéphanie FLIPO

page 17 :

NIDIFICATION DE L'AVOCETTE *Recurvirostra avocetta*
DANS LE DÉPARTEMENT DE L' AISNE ET EN PICARDIE EN 1994
par Laurent GAVORY

pages 18 et 19 :

UN SECOND SITE DE NIDIFICATION DE L'AIGRETTE GARZETTE *Egretta garzetta*
EN PICARDIE
par Xavier COMMECY

pages 20 à 24 :

ETUDE DU TARIER PÂTRE *Saxicola torquata*
DANS LES CLAIRIÈRES DE LA FORÊT DOMANIALE DE COMPIÈGNE (OISE)
par Rémi FRANÇOIS

pages 25 à 28 :

LA CHOUETTE CHEVECHE *Athene noctua*
DANS LE BOCAGE DES FRANGES NORMANDES DE L'OISE ET DE LA SOMME
par Rémi FRANÇOIS

page 29 :

RECENSEMENT DES LARIDÉS HIVERNANTS EN PICARDIE - HIVER 1996-1997
par X. COMMECY et F. SPINELLI

pages 30 et 31 :

STATUT DE LA GRANDE AIGRETTE *Egretta alba* EN PICARDIE
par X. COMMECY , V. BAWEDIN et P. CARRUETTE

pages 32 à 34 :

LE STATUT DE LA PANURE A MOUSTACHES *Panurus biarmicus* DANS L'OISE
par F. SPINELLI

L'Avocette, revue de la Centrale Ornithologique Picarde (C.O.P.), est éditée par l'association Picardie Nature -
14, place Vogel - B.P. 835 - 80 000 Amiens

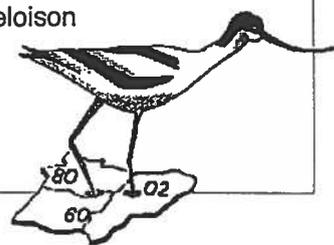
Directeur de la publication : Xavier Commecy - Conception et mise en page : Gérard Deloison

Dessin de couverture et illustrations : Cédric Louvet

Tirage : 220 exemplaires - Prix d'un numéro : 50 F.

Dépôt légal : Préfecture de la Somme - FR ISSN 0181 - 0782

Imprimerie : CAT G. Couthon à Amiens



AVIFAUNE NICHEUSE DE LA PLAINE MARITIME PICARDE EN 1994 (milieux prairiaux, palustres et bocagers)

par Stéphanie FLIPO

INTRODUCTION

En 1994, en application d'un règlement européen visant la promotion des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, une opération locale agriculture-environnement a été mise en place en plaine maritime picarde. L'objectif général de ce type d'opération est d'encourager le maintien de modes de production agricole adaptés à la gestion de l'espace et de son patrimoine naturel par la signature de contrats de 5 ans entre des agriculteurs volontaires et l'État.

Dans le cadre du lancement de l'opération locale en plaine maritime picarde, une étude "d'accompagnement" a été réalisée. Elle avait pour objectif de décrire l'état initial agri-environnemental et d'élaborer un protocole de suivi environnemental destiné à tenter de mesurer les effets de l'opération locale. Différents thèmes ont été abordés, qui se répartissent en trois volets :

- écologique (habitats, flore, avifaune, faune des milieux aquatiques : odonates, batraciens, invertébrés aquatiques) ;
- agricole ;
- hydrologique.

Cette étude a été financée par la Direction Régionale de l'Environnement de Picardie et par le Conseil Régional de Picardie. La maîtrise d'ouvrage a été réalisée par le Syndicat Intercommunal de Développement Économique et d'Aménagement du Ponthieu-Marquenterre et la maîtrise d'oeuvre a été assurée par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie en partenariat, pour le volet avifaune, avec les organismes suivants : la Centrale Ornithologique Picarde (COP) et l'Office National de la Chasse (ONC).

La coordination a été effectuée par le Conservatoire

des Sites Naturels de Picardie (S. FLIPO). Les prospections de terrain ont été mises en oeuvre par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (S. FLIPO), la Centrale Ornithologique Picarde (L. GAVORY) et l'Office National de la Chasse (P. TRIPLET). D'autres personnes ont également contribué à la réalisation de l'étude (transmission de données récentes et/ou prospections) : V. BAWEDIN, P. CARRUETTE, J. DURANT, P. ÉTIENNE, G. FLOHART, M. HERNOT, J.B. MOURONVAL, J. MOUTON et J.C. ROBERT.

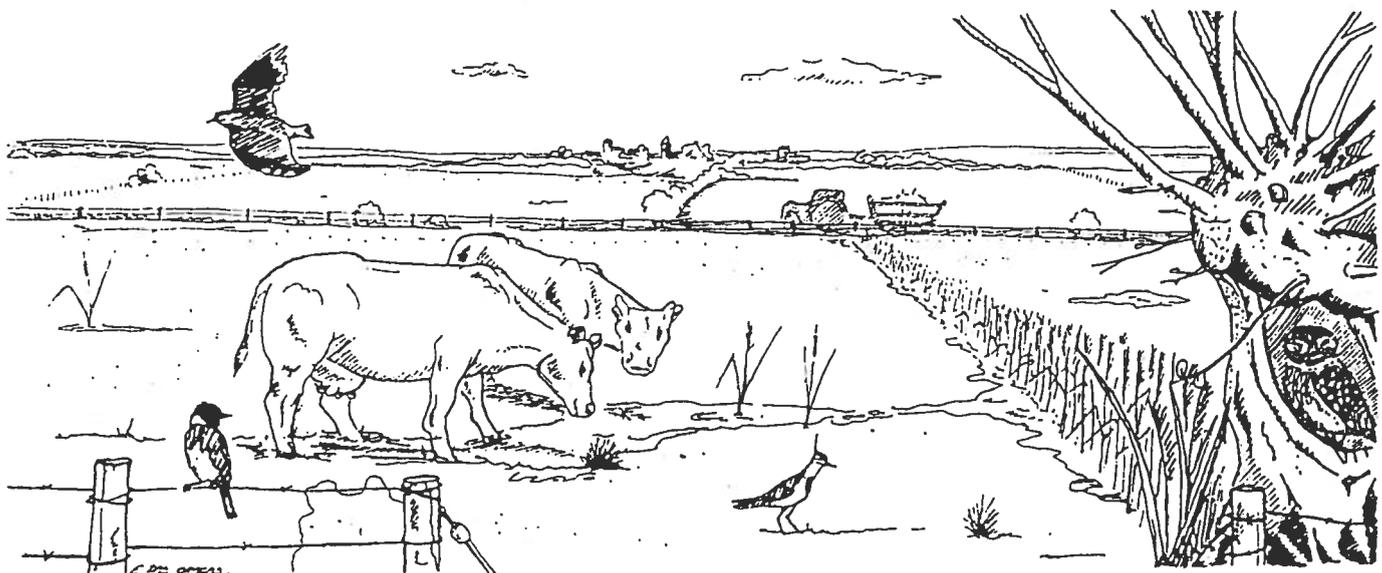
L'objectif du présent article est de rendre compte des principaux résultats du volet "avifaune" de cette étude d'accompagnement. Après une description succincte de la plaine maritime picarde, la méthodologie de l'étude est présentée et les résultats sont commentés.

1. PRÉSENTATION SUCCINCTE DE LA PLAINE MARITIME PICARDE

Il y a environ 2000 ans, la plaine maritime picarde était composée d'un mélange d'eau douce (en provenance de l'Authie, de la Maye et de la Somme) et d'eau salée. Elle a ensuite été progressivement soustraite au domaine maritime par l'action conjuguée de plusieurs phénomènes naturels (régressions marines, atterrissement de la baie de Somme) et artificiels (édification de digues délimitant des reneclôtures (= polders) et création d'un réseau de fossés de drainage afin d'évacuer les eaux vers la mer) dès 1099.

Le contexte géologique ainsi que les activités humaines pratiquées sont à l'origine de la richesse et de la diversité biologique de la plaine maritime picarde.

Ce terroir couvre environ 25 000 hectares entre la vallée d'Authie au Nord et la vallée de la Bresle au Sud. Une



falaise morte constitue la limite Est de la plaine maritime au delà de laquelle s'étendent les régions naturelles du Ponthieu et du Virneux. Cette falaise devient vive au Sud, à partir d'Ault.

Dans la partie Est des bas-champs du Marquenterre, la présence de tourbe a permis le développement de marais arrière-littoraux qui sont particulièrement attractifs pour l'avifaune. Cette série de marais s'étend de Nampont au Nord jusqu'à Sailly-Bray au Sud.

De vastes superficies de prairies (environ 3000 hectares) couvrent encore la plaine maritime picarde malgré l'évolution des pratiques agricoles qui ont été récemment intensifiées ou profondément modifiées : recul de l'élevage, retournement des prairies permanentes et drainage, disparition des éléments structurants du paysage (haies, saules têtards, mares ...), déprise dans certains cas.

Les polders de la baie d'Authie, la basse vallée de la Somme, le Hâble d'Ault et sa périphérie font partie des secteurs de la plaine maritime qui comportent encore de vastes secteurs de prairies d'un seul tenant.

L'omniprésence de l'eau liée à la configuration de ce territoire explique la présence de prairies particulièrement humides, qui sont parfois nommées "marais" sur carte IGN au 1/25 000 (exemples : marais de Saigneville et marais de Poutrincourt). Ce type de prairie s'observe notamment à la périphérie des marais arrière-littoraux picards et dans les basses vallées de l'Authie et de la Somme.

Enfin, de belles zones bocagères comprenant des haies à vieux saules taillés en têtard se maintiennent encore aux environs de Quend (bas-champs du Marquenterre), entre Favières et Noyelles-sur-mer, entre Boismont et Saigneville (basse vallée de la Somme au Sud du canal de la Somme) et aux environs de Lanchères, Hurt, Wathihurt, Salenelle (bas-champs de Cayeux).

2. MÉTHODOLOGIE

2.1. Remarques préliminaires

Compte-tenu des objectifs et des moyens alloués à cette étude, les choix suivants ont été réalisés :

- les recherches ont porté exclusivement sur l'avifaune nicheuse,
- une liste d'espèces caractéristiques des milieux prairiaux et/ou présentant un intérêt patrimonial a été établie (cf. tableau n°1). Seules ces espèces ont été étudiées.
- les prospections ne pouvant être effectuées sur les 3000 hectares de prairies éligibles dans le cadre de l'opération locale, des zones d'étude témoin ont été définies d'après l'intérêt écologique de leurs milieux prairiaux. Des secteurs de référence, de plus faible superficie, ont également été sélectionnés. Des points d'écoute (Indices Ponctuels d'Abondance) y ont notamment été réalisés.

Ces zones d'étude et ces secteurs de référence sont représentés sur la carte n°1 (ci-contre).

Dans le document original (FLIPO S., GAVORY L., TRIPLET P., 1995 - Étude d'accompagnement de l'opération agriculture-environnement en plaine maritime picarde - volet écologique : avifaune - Conserva-

toire des Sites Naturels de Picardie, Centrale Ornithologique Picarde, Office National de la Chasse. SIDEA Ponthieu-Marquenterre, Conseil Régional de Picardie, DIREN Picardie. 135 p.), on trouve une synthèse par espèce étudiée comprenant son statut général, son statut local tel qu'il est connu en Picardie et en plaine maritime picarde, les résultats des prospections menées en 1994 ainsi que l'intérêt que représente la plaine maritime pour l'espèce. Ensuite, les résultats sont traités par zone d'étude et une analyse succincte des points d'écoute est fournie.

Dans le présent article, sont présentés les résultats des prospections réalisées en 1994, en distinguant une approche par espèce (avec des commentaires sur le statut des espèces en plaine maritime) et une approche par zone d'étude (avec des commentaires sur l'intérêt de chacune d'elle au regard de l'avifaune nicheuse). Voir carte n°1 : zones d'étude et secteurs de référence (ci-contre).

2.2. Collecte des données

Chaque zone d'étude a bénéficié d'au moins six visites pendant la saison de reproduction. A chaque passage, les espèces étudiées ont été cartographiées précisément (1/25 000 voire 1/10 000). Certaines prospections ont été réalisées durant la nuit (recherche de la Chouette chevêche, de la Marouette ponctuée ...) ou au lever du soleil (recherche du Canard souchet, de la Sarcelle d'été ...). La méthodologie a été adaptée aux différentes espèces recherchées de façon à maximiser leur détection.

On trouvera ci-après la méthodologie utilisée pour les différentes espèces recherchées.

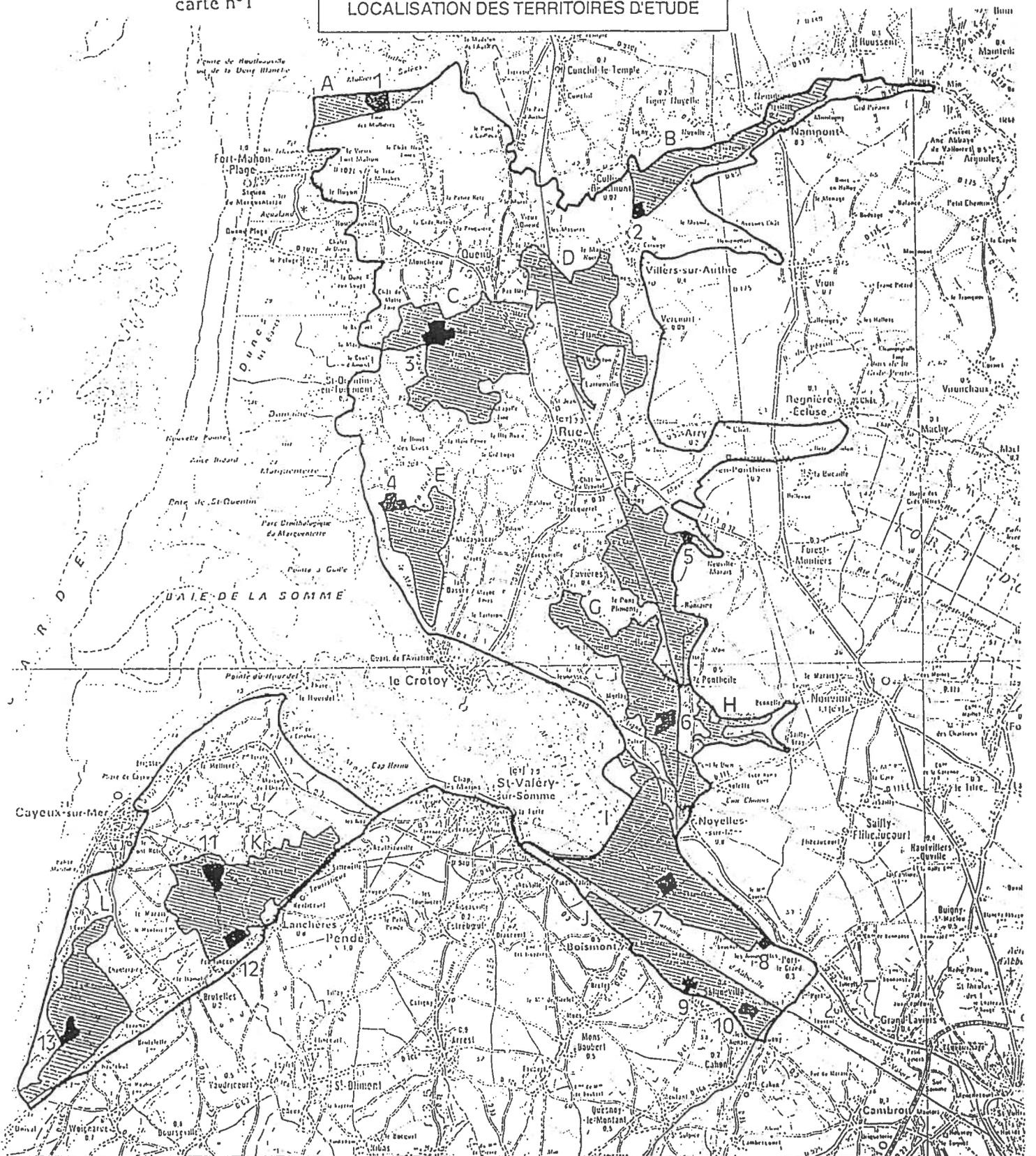
2.2.1. Anatidés

La méthode utilisée pour quantifier les effectifs nicheurs des différentes espèces de canards s'appuie sur le protocole dit lourd d'étude de la reproduction de ces oiseaux, utilisé par l'Office National de la chasse.

La méthodologie consiste à visiter chaque site au moins une fois par semaine, aux heures les plus favorables (lever et coucher du soleil), pendant toute la période de nidification.

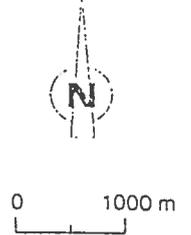
En 1994, les marais de Rue (anciens bassins de décanation de la sucrerie), le marais du Crotoy et le Hâble d'Ault (bas-champs de Cayeux) ont été visités au moins une fois par semaine du 1er avril au 15 juillet. Le Hâble d'Ault recevait jusqu'à trois visites par semaine au cours du mois de juin. La basse vallée de la Somme qui a fait l'objet d'une étude spécifique en 1994 (TRIPLET et al., 1994) recevait la visite de deux à trois observateurs quatre à cinq fois par semaine du 1er avril au 15 juillet. Ce nombre élevé de sorties était nécessaire compte tenu de la difficulté à trouver des espèces discrètes comme la Sarcelle d'été.

A chaque visite, les couples cantonnés étaient cartographiés et numérotés. Une fiche fut mise au point pour chaque couple, précisant le type d'habitat fréquenté la présence des deux partenaires, ou d'un seul, puis la présence éventuelle de poussins et différentes données comportementales. En cas d'abandon du site, la cause d'échec était précisée dans la mesure du possible.



Légende :

-  Périmètre OGAF
-  Zones d'étude
-  Secteurs de référence



Zones d'étude

A	Polder Baie d'Aulhie
B	Basse vallée d'Aulhie
C	Bocage du Marquenterre
D	Périphérie du Marais de Querd
E	Champ-Neuf/Marais du Crotoy
F	Périphérie du Marais du Dormine
G	Bocage de Favières-Pontville
H	Périphérie du Marais de Saily-Bry
I	Basse vallée de la Somme
J	Bocage de Boismont Saigueville
K	Bocage de Lanchères
L	Hâble d'Ault

Secteurs de référence

1	Fort-Mahon, le Fer à Cheval
2	Namport, Fresne, le Marais de Coline
3	Querd, Ferme le Colombier
4	Saint-C Quentin-en-Tourmont, le Champ Neuf
5	Forest-Montiers, Marais de Neuville
6	Ponthole, Place Pouchol
7	Noyelles-Boismont, Maison Brauvicage
8	Pail-le-Grand, 4ème ranciature
9	Saigneville, Prés des Salines
10	Saigneville, le Marais de Saigneville
11	Cayeux-sur-mer, Hut, le Voyerul
12	Lanchères, le Marais de Pourtrincourt et de l'Alieu
13	Waignanne, les Cailloux

2.2.2. Rôle des genêts

La méthodologie de prospection a été basée sur le programme Life Rôle de genêts préconisé par la Ligue de Protection des Oiseaux qui permet une standardisation des recherches (BROYER et al., 1994).

- Repérer au préalable les zones favorables de jour (chemins, parcours, zones de prairies),
- Effectuer les recensements lors des nuits où les conditions météorologiques sont favorables : nuits sans vent et sans pluie,
- Commencer les recensements à partir de la pleine nuit (ex : 22 h à 23 h suivant les régions et la saison),
- Réaliser au moins un passage sur toute la zone de prospection (entre le 15 mai et le 15 juin),
- Effectuer des points de "repassé + écoute" espacés en moyenne de 350 à 500 mètres. La repasse consiste à imiter à l'aide d'un magnétophone le chant d'un oiseau pour l'attirer vers soi ou, tout du moins, "le faire chanter".
- Utiliser systématiquement la repasse pendant les recensements, même lorsqu'il y a déjà des individus chanteurs (certains mâles peuvent ne pas réagir systématiquement au chant de leur voisin et être stimulés par celui d'un inconnu).

2.2.3. Marouettes

Un repérage des sites favorables est d'abord réalisé le jour : il s'agit pour la Marouette ponctuée et la Marouette de Baillon de prairies humides, de cariçaias exondées ou plus ou moins inondées, et plus généralement de zones de transition entre prairies et marais, et parfois de phragmitaies humides. Pour la Marouette poussin, il s'agit de marais fortement inondés composés de grandes roselières avec quelques surfaces d'eau libre. Les prospections s'effectuent à la tombée de la nuit quand les conditions météorologiques sont favorables : ces espèces chantent de préférence lorsque le temps est doux, le vent faible et le ciel dégagé.

Les marouettes ne chantent que pendant un laps de temps restreint de la nuit et pendant une partie de la saison de reproduction (on peut les entendre d'avril à juillet). Il faut donc multiplier les sorties nocturnes sur chacun des sites de manière à avoir une chance d'entendre ces râlides discrets.

Dans le cadre de l'étude menée en la plaine maritime picarde, il est apparu difficile de visiter plusieurs fois l'ensemble des sites potentiellement favorables du fait de leur nombre important, surtout en 1994 compte-tenu des conditions hydriques favorables.

2.2.4. Limicoles

Dans le cadre de l'étude, la recherche des indices de reproduction des limicoles concernait essentiellement le Vanneau huppé. Les zones de reproduction potentielles de cette espèce font l'objet d'un suivi annuel plus ou moins régulier depuis le début des années 1980. Ce suivi a consisté en 1994 en un passage par semaine sur les sites de reproduction potentiels à partir de fin mars. Le nombre d'oiseaux puis le nombre de nids sont notés et reportés sur des cartes suffisamment précises pour qu'ils puissent être retrouvés d'une semaine sur l'autre (cas des nidifications sur les labours). Il n'a pas été possible, par

manque de moyens humains, d'attester systématiquement de la production effective de jeunes par les couples cantonnés. L'effectif estimé pour l'année 1994 correspond donc à l'effectif des couples potentiellement reproducteurs qui, par définition, est supérieur à l'effectif réellement reproducteur, seul déterminant en terme de renouvellement des populations. Les autres espèces de limicoles (Huîtrier-pie, Échasse blanche, Avocette élégante, Courlis cendré, Barge à queue noire) ont été notées en même temps que le Vanneau, hormis la Bécassine des marais qui a fait l'objet d'une vingtaine d'écoutes crépusculaires sur différents sites (prairies marécageuses).

2.2.5. Chouette chevêche

La technique de la repasse a été utilisée pour ces espèces en avril pour la Chouette chevêche et en mai pour le Torcol fourmilier (il chante principalement en avril-mai et il est souvent nécessaire de le stimuler par la repasse).

2.2.6. Méthode des Indices Ponctuels d'Abondance

Il s'agit d'une méthode de dénombrement relative des oiseaux nicheurs. Nous nous sommes inspirés de la méthode établie par BLONDEL et al. (1970). Il s'agit de compter tous les oiseaux perceptibles visuellement et auditivement dans un rayon de 100 mètres en milieu ouvert et de 50 mètres en milieu fermé. Chaque point d'écoute fait l'objet d'un double comptage : 1 avant le 15 mai et 1 après ; cette date étant considérée arbitrairement comme date charnière entre les nicheurs précoces et les nicheurs tardifs. Chaque comptage dure 15 minutes et doit être effectué durant les 3 premières heures de la journée, par beau temps.

Pour l'analyse des données, on compte 1 couple pour 1 mâle chanteur, 1 couple pour 1 nid et 0,5 couple pour un individu isolé. On garde ensuite l'IPA le plus élevé pour chaque espèce.

3. RÉSULTATS

3.1. Résultats par espèce

Les résultats sont donnés de manière synthétique sur le tableau n°1 ci-contre (avec des indications sur le statut régional et national des espèces). Les commentaires fournis ci-après concernent les espèces qui ont fait l'objet de recherches en 1994. Certaines espèces ne sont pas strictement prairiales mais peuvent avoir besoin de prairies à un moment de leur cycle. Lorsque des données proviennent du Parc ornithologique du Marquenterre, cela est mentionné dans le texte car le parc n'est pas inclus dans le périmètre de l'opération locale agriculture-environnement (cette précision est également détaillée dans le tableau n°1).

HÉRON GARDE-BOEUF *Bubulcus ibis*

Le Héron garde-boeuf niche depuis 1992 en Picardie, au Parc ornithologique du Marquenterre avec un seul couple (CARRUETTE et VAN DOORSSELAERE, 1993).

Les sites de nourrissage les plus importants pour l'espèce semblent être les prairies du Champ Neuf et le marais

Tableau n°1

OISEAUX NICHEURS	Rareté en Picardie	Directive oiseaux	Oiseaux menacés en Picardie	Oiseaux menacés en France	Résultats 1994
Héron garde-bœuf	?(E)		V		1 couple (au POM (1))
Aigrette garzette	E	*	R		74 couples (au POM). Quelques nicheurs dans la héronnière de Boismont
Cigogne blanche	E	*	O	V	2 couples nicheurs issus de réintroduction (POM)
Spatule blanche	?(E)	*		V	1 couple nicheur probable (au POM)
Cygne tuberculé	R			R	25 couples (+ 3 couples au POM)
Canard souchet	TR				80-90 couples (+ 2 couples au POM)
Sarcelle d'été	TR		V	D	35-44 couples
Sarcelle d'hiver	TR		R	R	5 couples
Canard pilet	?(E)		O	D	6 couples
Canard chipeau	E		R		4 couples (+ 2-3 couples au POM)
Râle de genêts	TR	*	D	D	Aucun contact
Marouette ponctuée	TR	*	D		16 chanteurs
Marouette de Baillon	?(E)	*	O	D	3-4 chanteurs (basse vallée d'Authie et basse vallée de la Somme)
Huitrier pie	TR		R	R	12-13 couples (+ 8 couples au POM)
Echasse blanche	E	*	O		2 couples en basse vallée de la Somme
Avocette élégante	R	*	R		19-21 couples en basse vallée de la Somme (+ 24 couples au POM)
Vanneau huppé	AR		V		222-237 couples cantonnés (+ 3 couples cantonnés au POM)
Combattant varié	?(E)	*	O	D	Aucun contact
Courlis cendré	E		D		Individus cantonnés (Champ Neuf, Froise, basse vallée de la Somme, Boismont) sans suite
Barge à queue noire	E		V	V	2 couples (1 couple en basse vallée de la Somme, 1 couple marais de Sailly-Bray)
Chevalier gambette	E		O	V	1-2 couples cantonnés (Polder Baie d'Authie)
Bécassine des marais	E		D	D	individus cantonnés (basse vallée de la Somme, marais de Neuville)
Hibou des marais	?(E)	*	O	D	1 individu cantonné en basse vallée de la Somme
Chouette chevêche	AR		V		27-37 chanteurs
Torcol fourmilier	TR		V		aucun contact
Rougequeue à front blanc	R		V		2 couples nicheurs (Bocage Boismont-Saigneville)
Tarier des prés	R		V		3-4 couples dont 2 couples au marais de Sailly-Bray
Tarier pâtre	AR				46-62 couples (+ 1 couple au POM)
Locustelle tachetée	AR				40 chanteurs (partiel)
Pie-grièche grise	R		D		2 couples possibles, 7 couples probables

Rareté en Picardie (d'après Gavory et al., 1990) : E : exceptionnel, TR : très rare, R : rare, AR : assez rare, PC : peu commun, C : commun.

Oiseaux menacés en Picardie (d'après Gavory (coord.), 1995) : D : espèce en danger, V : espèce vulnérable, R : espèce rare, I : espèce au statut indéterminé, O : espèce occasionnelle.

Oiseaux menacés en France (d'après Maurin (coord.), 1994) : D : espèce en danger, V : espèce vulnérable, R : espèce rare, I : espèce au statut indéterminé.

(1) POM : Parc Ornithologique du Marquenterre

du Crotoy, et, dans une moindre mesure, les prairies du Parc ornithologique du Marquenterre.

Cette espèce a largement étendu son aire de répartition depuis le siècle dernier. Ses effectifs sont en augmentation en France et en Europe. Pour la Picardie, il est difficile de savoir si l'espèce va se maintenir.

AIGRETTE GARZETTE *Egretta garzetta*

L'Aigrette garzette niche au Parc ornithologique du Marquenterre depuis 1978 (CARRUETTE et TRIPLET, 1993). De 1 à 2 couples entre 1978 et 1987, cette espèce a ensuite, à la faveur des hivers doux et d'une forte productivité en jeunes, vu ses effectifs augmenter pour atteindre 32 couples en 1993 et 74 couples en 1994 (CARRUETTE, 1990, CARRUETTE et TRIPLET, 1993, P. CARRUETTE, comm. orale). Le Parc ornithologique constitue en 1994 le site de nidification le plus nordique pour toute l'Europe.

Cette espèce est également observée dans la colonie de hérons cendrés de Boismont pendant la période de reproduction depuis les années 1980. En 1994, entre 5 et 10 individus y ont été contactés de la mi-mai à la mi-juillet, sans certitude de nidification.

Les vastes secteurs de prairies de la plaine maritime constituent des sites de gagnage recherchés : prairies poldérisées de la Baie d'Authie, de la Baie de Somme (entre Le Hourdel et le Cap Hornu), le Champ Neuf, le Hâble d'Ault ...

CIGOGNE BLANCHE *Ciconia ciconia*

Les données de nidification en plaine maritime picarde sont rares et concernent souvent uniquement des tentatives de reproduction de 1 ou 2 couples. Quelques cas ont été cités entre le XIX^e siècle et 1988 à Port-le-Grand (SUEUR et COMMECY, 1990), à Rue (É. ÉTIENNE in SUEUR et COMMECY, 1990, ÉTIENNE et al., 1987), Ponthoile (ÉTIENNE et al., 1987, COMMECY et al., 1985), Favières (SUEUR et COMMECY, 1990), Cambron (ÉTIENNE et al., 1987).

Depuis 1983, les données de reproduction proviennent principalement d'individus issus de réintroduction au Parc ornithologique du Marquenterre. En 1994, 2 couples d'origine alsacienne ont tenté de se reproduire mais sans jeune à l'envol.

SPATULE BLANCHE *Platalea leucorodia*

Les premiers indices de reproduction de cette espèce en Picardie datent de 1977 et proviennent du Parc ornithologique du Marquenterre.

Par la suite, des tentatives de reproduction ont été observées en 1985, 1988 et 1993. En 1994, la nidification de cette espèce est considérée comme possible dans la héronnière du Parc (P. CARRUETTE, comm. orale).

CYGNE TUBERCULÉ *Cygnus olor*

Cette espèce niche en plaine maritime picarde seulement depuis 1975 avec 1 à 2 couples au Hâble d'Ault (TRIPLET et ROBERT, 1984). Les effectifs ont ensuite augmenté lentement pour atteindre 15 couples en 1983 (TRIPLET et ROBERT, 1984). En 1991, 42 couples

ont été repérés à l'occasion d'une étude spécifique (MOURONVAL et TRIPLET, 1991).

En 1994, seulement 25 couples ont été mis en évidence (TRIPLET et al.).

CANARD SOUCHET *Anas clypeata*

La première estimation des effectifs nicheurs de cette espèce pour le secteur date de 1982 : 30 couples (TRIPLET, 1982). MOUTON et FLOHART (1990) proposent 35 à 40 couples pour 1988 sur les marais-arrière littoraux picards.

Par la suite, une recherche accrue des couples de l'espèce permit l'estimation de 81 à 91 couples (81 nicheurs certains et 10 nicheurs probables) en 1991 (MOURONVAL et TRIPLET, 1991). La fermeture de la chasse de mars en 1980 a dû jouer un rôle important dans cette augmentation d'effectifs.

En 1994, les recherches entreprises (TRIPLET et al.) ont permis de repérer 59 couples et d'estimer la population reproductrice de la plaine maritime picarde à 88 couples (cf. carte n°2 - ci-contre).

Ces valeurs élevées associées à des stationnements réguliers au cours de la migration pré-nuptiale de 1000 à 1200 oiseaux confèrent un intérêt élevé à cette région de Picardie.

SARCELLE D'ÉTÉ *Anas querquedula*

Après une estimation des effectifs nicheurs compris entre 10 et 15 couples en 1982 (TRIPLET, 1982), la population semblait forte de 25 à 30 couples en 1988 (MOUTON et FLOHART, 1990), 35-40 couples en 1991 (MOURONVAL et TRIPLET, 1991) soit 5 à 10% de la population nicheuse française. Cette augmentation peut être attribuée d'une part à l'arrêt de la chasse de mars en 1980 ainsi qu'à des prospections plus poussées.

Les recherches menées en 1994 (TRIPLET et al.) ont permis, à partir de 31 couples suivis, d'extrapoler à un maximum de 44 couples présents au printemps sur l'ensemble de la plaine maritime picarde (cf. carte n°2 - ci-contre).

SARCELLE D'HIVER *Anas crecca*

Espèce des marais boisés, la Sarcelle d'hiver est peu abondante en plaine maritime : estimation de 12 à 15 couples en 1988 (MOUTON et FLOHART, 1990), estimation de 5 à 8 couples en 1991 (MOURONVAL et TRIPLET, 1991).

5 couples ont été localisés en 1994 (TRIPLET et al.) : 2 couples certains en basse vallée de la Somme et 1 au Hâble d'Ault, 2 couples probables dans les marais de Rue.

CANARD PILET *Anas acuta*

6 couples nicheurs ont été repérés en 1994 (TRIPLET et al.) : 4 en basse vallée de la Somme, 1 dans le marais de Rue et 1 au Hâble d'Ault. C'est un nicheur exceptionnel en Picardie comme dans toute la France.

CANARD CHIPEAU *Anas strepera*

Les effectifs nicheurs de cette espèce ont été estimés à 8 à 10 couples en 1991 (MOURONVAL et TRIPLET,

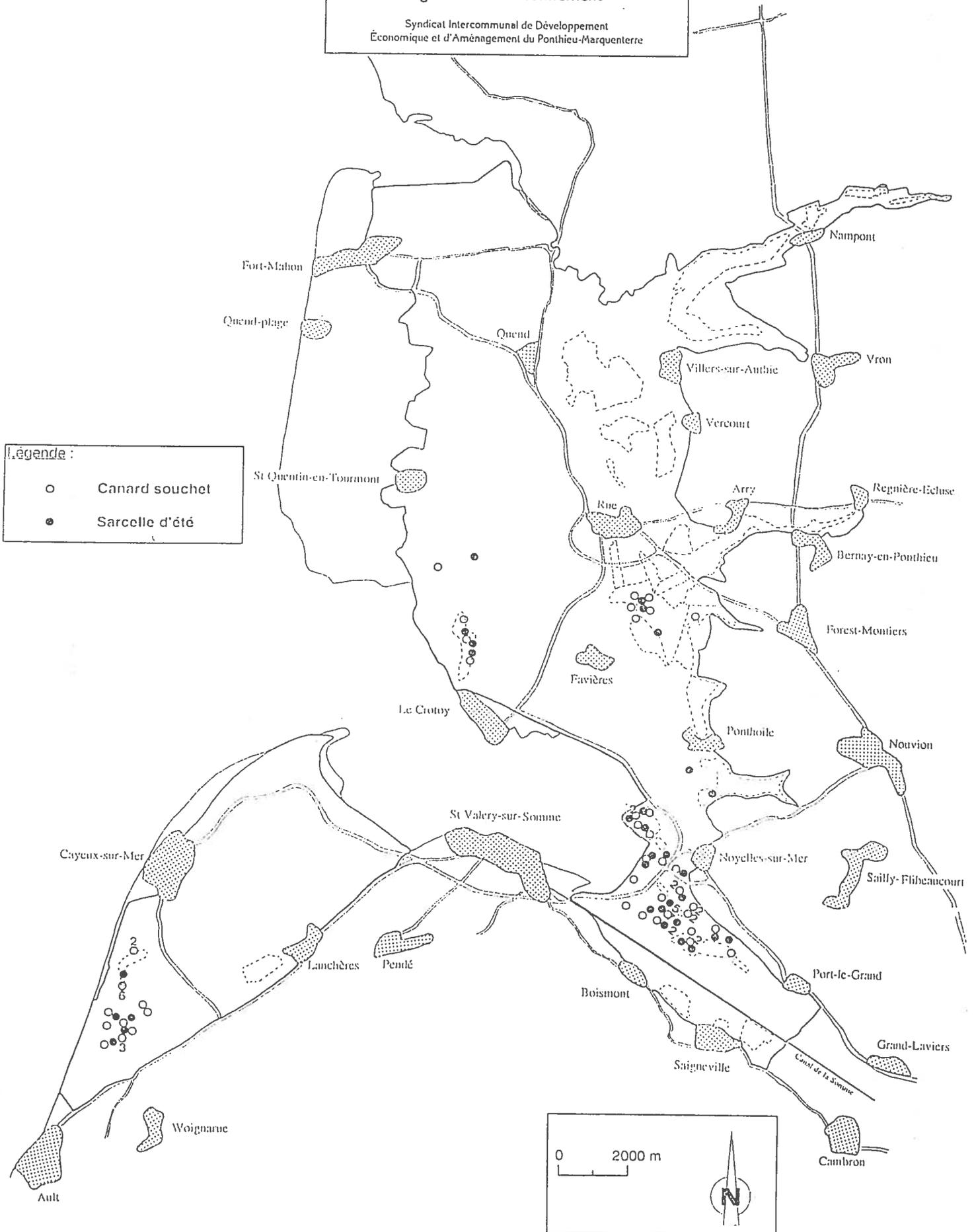
LOCALISATION DES ESPÈCES REMARQUABLES

1994

Conservatoire des Sites Naturels de Picardie
Centrale Ornithologique Picarde
Office National de la Chasse

Étude d'accompagnement de l'opération locale
agriculture-environnement

Syndicat Intercommunal de Développement
Économique et d'Aménagement du Ponthieu-Marquenterre



1991). 6 couples nicheurs ont été repérés en 1993 (MOURONVAL et TRIPLET, 1995), contre 4 en 1994 (TRIPLET et al.).

RÂLE DES GENÊTS *Crex crex*

Cette espèce nichait encore régulièrement peu avant les années 1950 dans la Somme (N. RANSON in SUEUR, 1983). Après cette date, seulement quelques données occasionnelles ont été répertoriées (3 données de mâles chanteurs sur un total de 7 données depuis les 20 dernières années). Cette faible quantité de données n'est pas uniquement le reflet de la rareté de cette espèce, mais également d'un manque de recherche la concernant.

Des recherches spécifiques ont été menées en 1994 (S. FLIPO) dans quelques prairies de fauche de la plaine maritime picarde. Elles sont restées sans succès. Les milieux de la plaine maritime picarde ne semblent pas très favorables à cette espèce inféodée aux vastes prairies fauchées tardivement.

MARQUETTE PONCTUÉE *Porzana porzana*

L'ensemble des données concernant la Marquette ponctuée pendant la période de nidification nous donne les estimations de 0-4 chanteurs lors des années sèches à 13-16 chanteurs lors des années humides (1988 et 1994).

Cette espèce discrète n'a pas fait l'objet de prospections régulières dans le temps. Étant donné la régression des prairies marécageuses et cariçaies que la Marquette ponctuée affectionne, on peut supposer que les effectifs de cette espèce devaient être plus importants avant les grands travaux de drainage notamment, et que l'effectif constaté en 1994 (16 chanteurs) est à mettre en relation directe avec les bonnes conditions hydriques et l'importance des recherches engagées.

Des prospections spécifiques ont été menées sur environ 15 sites. La population recensée en 1994 se décompose comme suit :

- basse vallée d'Authie et vallée du Pendé : 7 chanteurs (J. MOUTON, comm. orale),
- marais arrière-littoraux picards : 7 chanteurs (J. MOUTON, comm. orale et S. FLIPO),
- renclôture Elluin : 2 chanteurs (S. FLIPO et L. GAVORY).

Ces chanteurs ont été entendus dans des prairies humides ainsi que dans des roselières.

MARQUETTE DE BAILLON *Porzana pusilla*

Cette espèce n'est considérée comme nicheuse probable que depuis le début des années 70 (SUEUR et COMMECY, 1990) et ceci de manière très occasionnelle.

En 1994, 3 à 4 chanteurs ont été recensés en plaine maritime picarde :

- 2 à 3 chanteurs en basse vallée d'Authie (J. MOUTON, comm. orale),
- 1 chanteur en basse vallée de la Somme (S. FLIPO).

La Marquette de Baillon doit nicher de manière exceptionnelle en plaine maritime picarde. Cette espèce est par ailleurs menacée en France (seulement 8 indices de reproduction obtenus entre 1985 et 1989 en France, d'après DUBOIS et YESOU, 1991) et en Europe.

HUÎTRIER-PIE *Haematopus ostralegus*

Après une augmentation du nombre de couples cantonnés en 1984 (26 couples en 1984 contre 15 à 17 en 1983, RIGAUX, 1985), les effectifs ont diminué et se sont stabilisés aux environs de 10 couples les années suivantes. En 1991, 24 à 27 couples ont pu être dénombrés (MOURONVAL et TRIPLET, 1991), ce chiffre élevé s'expliquant en partie par un effort de prospection important.

Le statut de l'espèce se dégrade ensuite : l'effectif baisse à 19 en 1992, 13 en 1993 et ne dépasse vraisemblablement pas 12-13 couples cantonnés en 1994 (TRIPLET et al.).

ÉCHASSE BLANCHE *Himantopus himantopus*

L'Échasse blanche était considérée comme nicheuse occasionnelle au XIX^e siècle. Ensuite 13 cas de reproduction ont été constatés dont 8 certains entre 1949 et 1984 (SUEUR et COMMECY, 1990, CARRUETTE et al., 1994).

En 1994 (GAVORY et al.), 2 couples nicheurs certains se sont reproduits dans les prairies de la basse vallée de la Somme (2 et 4 pulli à l'envol) et au moins 1 couple probable (9 oiseaux volants ensemble ont été observés le 7 juillet alors que les 2 familles connues ne pouvaient encore le faire). La reproduction de cette espèce reste accidentelle en plaine maritime picarde.

AVOCETTE ÉLÉGANTE *Recurvirostra avocetta*

Cette espèce niche sur le littoral picard depuis 1975 au Parc ornithologique du Marquenterre (SUEUR et COMMECY, 1990). La colonie comptait 105-110 couples entre 1983 et 1986 puis les effectifs ont chuté pour atteindre environ 15 couples en 1993 et 24 couples en 1994 avec une production de jeunes proche de 0 (CARRUETTE, 1994).

D'autres sites ont alors été exploités : Hâble d'Ault, basse vallée de la Somme, Grand-Laviers, baie d'Authie Sud. En 1994, 19 à 21 couples ont niché en basse vallée de la Somme dans des milieux cultivés (TRIPLET et al.). Il faut leur ajouter les 8 couples nicheurs des bassins de décantation voisins de Grand-Laviers (DELOISON, 1995).

VANNEAU HUPPÉ *Vanellus vanellus*

Les différentes estimations d'effectifs nicheurs de Vanneau huppé fournies par la bibliographie montrent d'importantes fluctuations d'effectifs qui sont dues, au moins en partie, à une hétérogénéité des prospections. D'après les résultats correspondants à des années de suivi important, l'effectif nicheur se situe aux environs de 200 couples (200 couples en 1981-1982 d'après MOUTON et TRIPLET (1984) ; 199-209 couples en 1984 d'après RIGAUX (1985) ; 189 couples en 1987 d'après COMMECY et al. (1989) ; 220 couples en 1991 d'après MOURONVAL et TRIPLET (1991). L'année 1993 a été marquée par une chute importante de l'effectif nicheur : 112-114 couples d'après TRIPLET et al. (1993).

Voir carte n°3 : vanneau huppé - (ci-contre).

Les résultats obtenus en 1994 (FLIPO et al.) correspondent

au niveau supérieur de la fourchette connue en plaine maritime picarde : 222 à 237 couples cantonnés (cf. carte n°3 ci-jointe). Des efforts de prospection importants expliquent en partie ce chiffre. Rappelons qu'il ne s'agit pas de l'effectif véritablement nicheur (le succès de la reproduction n'a pas pu être estimé en 1994).

Il est important de noter que les vanneaux huppés ont de plus en plus tendance à nicher en culture (21 % des effectifs nicheurs en 1982, 43,8 % en 1994) et désertent les prairies. Le statut du Vanneau est précaire à long terme puisque la production de jeunes est faible en culture.

COMBATTANT VARIÉ *Philomachus pugnax*

En 1911 et avant, Magaud d'Aubusson signale que le Combattant niche en Picardie "très accidentellement dans les prairies marécageuses voisines de la mer" (in DUBOIS et MAHEO, 1986).

Plus récemment, des cantonnements et/ou des stationnements tardifs dans les prairies marécageuses sont constatés mais semblent rester sans suite.

Cette espèce, abondante au passage de printemps (mars à mai), a fait l'objet d'observations en juin 1994 en basse vallée de la Somme. Il doit s'agir de migrateurs sur la voie du retour.

COURLIS CENDRÉ *Numenius arquata*

Cette espèce a niché dans les dunes du Marquenterre entre 1973 et 1977 (MOUTON, 1976).

Ensuite, les données concernant le Courlis cendré sont occasionnelles et concernent souvent des cantonnements d'oiseaux non suivis de reproduction.

Un couple a niché de manière certaine en 1986 à Noyelles-sur-mer (DUPLOUY in MOURONVAL et TRIPLET, 1991).

En 1994, des oiseaux ont semblé se cantonner à Boismont, en basse vallée de la Somme, au Champ Neuf et dans les "Froise", sans suite.

BARGE À QUEUE NOIRE *Limosa limosa*

Depuis les années 1980, 8 cas de nidification certaine et 3 cas de nidification possible ont été répertoriés en basse vallée de la Somme (MOURONVAL et TRIPLET, 1995).

En 1994 (TRIPLET et al.), 1 couple s'est reproduit en basse vallée de la Somme (3 jeunes à l'envol), site traditionnel depuis 1991 au moins, et 1 autre couple s'est reproduit pour la première fois dans le marais de Sailly-Bray (J.C. CORNETTE et P. NOEL, in MOURONVAL et TRIPLET, 1995).

CHEVALIER GAMBETTE *Tringa totanus*

Le Chevalier gambette a niché en 1963 au Champ Neuf (H. HEDOUIN in MOURONVAL et TRIPLET, 1991), en 1964 à Hautebut (E. FOURCY in MOURONVAL et TRIPLET, 1991).

Ensuite, les contacts avec cette espèce proviennent tous des prairies poldérisées situées au Sud de la baie d'Authie et concernent 1 à 2 couples cantonnés (1973, 1977, 1981, 1991). En 1994 (FLIPO et al.) 1 à 2 chanteurs se sont également cantonnés mais la reproduction n'a pu être prouvée. La nidification certaine a

été observée sur ce site uniquement en 1984 (RIGAUD, 1985).

BÉCASSINE DES MARAIS *Gallinago gallinago*

Cette espèce discrète semble rare en plaine maritime picarde. L'effectif nicheur est estimé entre 4 et 12 couples répartis dans les sites suivants : basse vallée d'Authie, Champ Neuf, marais de Villers-sur-Authie, marais de Rue, marais de Sailly-Bray, basse vallée de la Somme (d'après MOUTON et FLOHART in MOURONVAL et TRIPLET, 1991).

En 1994, des individus ont été observés tardivement en basse vallée de la Somme, d'autres ont semblé se cantonner dans le marais de Neuville (Forest-Montiers). La reproduction n'a pu être prouvée malgré les recherches effectuées.

HIBOU DES MARAIS *Asio flammeus*

Cette espèce a niché en 1973 dans les polders situés au Sud de la baie d'Authie (J. MOUTON, comm. orale) et au Parc ornithologique du Marquenterre (SUEUR et COMMECY, 1990). En 1975, le Hibou des marais s'est reproduit au Parc ornithologique du Marquenterre et à Boismont (SUEUR et COMMECY, 1990). Ensuite, les données répertoriées concernent le cantonnement de 1 à 2 couples notamment à Noyelles-sur-mer, et plus occasionnellement dans les polders de la Baie d'Authie et le Parc ornithologique du Marquenterre.

En 1994 (FLIPO et al.), un individu a été régulièrement observé en basse vallée de la Somme au cours des mois d'avril, mai et juin mais sans aucune preuve de reproduction.

CHOUETTE CHEVÊCHE *Athene noctua*

Le statut de cette espèce est assez peu connu en plaine maritime mais il est clair que les effectifs nicheurs y sont en forte régression. Dans le Marquenterre, deux localités ont vu leurs effectifs nicheurs chuter de plus de deux tiers en moins de dix ans (ÉTIENNE et al., 1991, SUEUR et COMMECY, 1990).

En 1994, des recherches spécifiques (GAVORY et al.) utilisant la technique de la diffusion du chant ont été menées dans les principaux secteurs bocagers de la plaine maritime picarde et ont permis de recenser 27 à 37 chanteurs (cf. carte n° 4 - ci-contre) qui se répartissent comme suit :

- Bocage du Marquenterre : 12 à 14 chanteurs (J. MOUTON, P. ÉTIENNE, comm. orale),

- Bocage de Favières-Ponthoile : 5 à 7 chanteurs (L. GAVORY),

- Bocage de Boismont-Saigneville : 3 à 5 chanteurs (L. GAVORY),

- Bocage de Lanchères : 7 à 11 chanteurs (L. GAVORY).

A partir de ces résultats, l'effectif total pour la plaine maritime picarde peut-être estimé à un minimum de 27-50 chanteurs pour 1994.

Voir carte n°4 : chouette chevêche - page ?.

TORCOL FOURMILIER *Jynx torquilla*

Cette espèce est observée de manière occasionnelle en plaine maritime picarde au passage post-nuptial (environ 10 données depuis 20 ans) et de manière exceptionnelle

LOCALISATION DES ESPECES REMARQUABLES

1994

Conservatoire des Sites Naturels de Picardie
Centrale Ornithologique Picarde
Office National de la Chasse

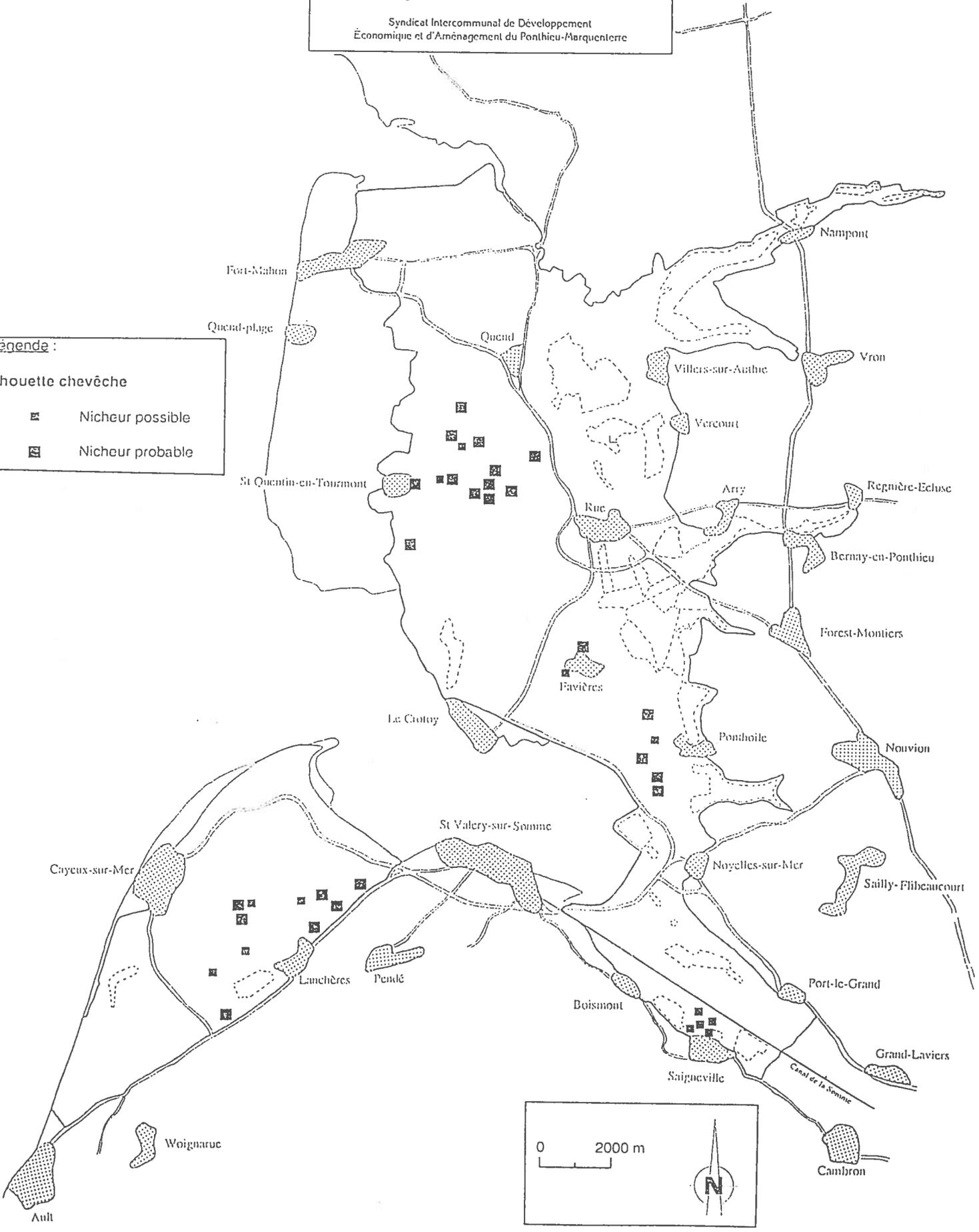
Étude d'accompagnement de l'opération locale
agriculture-environnement

Syndicat Intercommunal de Développement
Économique et d'Aménagement du Ponthieu-Marquenterre

Légende :

Chouette chevêche

- ☐ Nicheur possible
- ▣ Nicheur probable



pendant la période de nidification (4 données depuis les années 70 dont 3 au Parc ornithologique du Marquenterre d'après ÉTIENNE in COMMECY et al., 1984, ÉTIENNE et al., 1991, CARRUETTE et SUEUR in CARRUETTE et TRIPLET, 1993, CARRUETTE, 1993). La dernière donnée de nidification possible remonte à 1993 (Parc ornithologique du Marquenterre, CARRUETTE, 1993).

En 1994, des recherches ont été menées (S. FLIPO) dans des secteurs bocagers a priori favorables de la plaine maritime picarde (12 sites de recherche), sans succès. Cette espèce n'a jamais niché de manière certaine en plaine maritime.

ROUGE QUEUE À FRONT BLANC

Phoenicurus phoenicurus

Depuis une vingtaine d'années, seules 11 données concernant sa nidification sont mentionnées dans la littérature.

En 1994, il a été recherché dans les secteurs bocagers précédemment cités (GAVORY et al.). Seulement 2 couples nicheurs certains ont été observés (1 juv. pour l'un, un nid pour l'autre), dans le secteur bocager de Boismont-Saigneville. Il y a probablement moins de 10 couples sur l'ensemble de la plaine maritime picarde.

La régression de l'habitat de cette espèce cavernicole en plaine maritime picarde laisse supposer une diminution des effectifs nicheurs, régression non perceptible d'après les données bibliographiques par manque de prospection concernant cette espèce discrète.

TARIER DES PRÉS *Saxicola rubetra*

Cette espèce était commune en Picardie au siècle dernier (in MOUTON, 1984). En plaine maritime picarde, quelques sites ont fourni des données ponctuelles. En 1985, un nouveau site de nidification est découvert : marais de Sailly-Bray (Centrale Ornithologique Picarde, 1987, ÉTIENNE, 1987) où les effectifs nicheurs de cette espèce varient de 2 à 9 couples selon les années (Centrale Ornithologique Picarde, 1988, COMMECY et al., 1989, COMMECY et al., 1990, FLOHART in CHANOINE, 1993, FLOHART, comm. orale).

En 1994, 3 à 4 couples cantonnés ont été contactés en plaine maritime picarde (FLIPO et al.) : 1 à 2 couples au marais de Sailly-Bray, 1 à Vron et 1 en basse vallée de la Somme (Voir carte n° 5 - ci-contre).

Malgré une connaissance "historique" insuffisante des effectifs nicheurs en plaine maritime picarde, on peut supposer une régression. Celle-ci est effective à l'échelle de la France et de l'Europe.

TARIER PÂTRE *Saxicola torquata*

Dans les années 70, le Tarier pâtre est jugé commun en plaine maritime picarde (MOUTON, 1976). Un bilan est ensuite réalisé pour 1987 : présence de 16 couples dans la partie nord de la plaine maritime picarde (Marquenterre et basse vallée de la Somme) et pour 1991 : 24 mâles chanteurs cantonnés sur ce même territoire (ÉTIENNE et al., 1991).

En 1994, un effort de prospection important (FLIPO et al.) a permis de recenser entre 46 et 62 couples sur l'en-

semble du secteur étudié (Voir carte n° 5 - ci-contre). Cependant, ce chiffre en apparence élevé peut masquer une tendance réelle à la diminution des effectifs comme c'est déjà le cas en France et en Europe. C'est le cas au Parc ornithologique du Marquenterre, où l'espèce a disparu en tant que nicheuse depuis 1980 alors qu'il y avait 6-7 couples dans les années 75-80 (CARRUETTE et TRIPLET, 1993).

LOCUSTELLE TACHETÉE *Locustella naevia*

Les effectifs nicheurs de cette espèce sont mal connus en plaine maritime picarde. Cependant, la Locustelle tachetée ne semble pas menacée sur ce territoire.

Les données répertoriées dans la bibliographie sont en général non significatives et ne correspondent pas à des recherches spécifiques mais plutôt à des observations ponctuelles.

En 1994, 40 chanteurs ont été recensés (FLIPO et al.) ce qui est probablement largement en dessous de l'effectif nicheur de la plaine maritime picarde car les recensements ont été partiels. Ce sont cependant les résultats les plus complets disponibles à l'heure actuelle. Des densités de 0,25 chanteurs par hectare ont été relevés dans les marais de Neuville et de Sailly-Bray. Cette espèce est également relativement abondante dans les secteurs bocagers (9 chanteurs ont été recensés dans le secteur bocager de Boismont-Saigneville par exemple).

PIE-GRIÈCHE GRISE *Lanius excubitor*

Dans les années 70, seuls quelques sites de nidification étaient connus. Ils correspondaient à des résultats de prospections ponctuelles. Par la suite, l'effectif nicheur de Pie-grièche grise en plaine maritime picarde a été estimé à 12 couples en 1983 (MOUTON et FLOHART, 1990). Les recherches réalisées lors des années suivantes (notamment à partir de 1987) ont permis une meilleure connaissance des sites de nidification. Il y aurait entre 11 et 13 couples en plaine maritime picarde alors que le nombre maximum de sites potentiels de nidification serait de 19 (d'après les données de J. MOUTON et G. FLOHART, comm. orale). En 1994, 10 couples ont été observés (MOUTON, comm. orale et obs. pers.). La plupart des couples se trouve en basse vallée d'Authie. Ce bastion de nidification pour la Pie-grièche grise a été amputé par le passage de l'autoroute A16.

3.2. Commentaires

D'importantes prospections spécifiques en relation avec des recherches bibliographiques ont abouti à la réalisation d'une synthèse sur le statut des espèces nicheuses en plaine maritime picarde. Pour la majorité des espèces, ce statut est précaire. Il est possible de distinguer quatre types d'évolution d'effectifs :

- 1 espèce semble avoir disparu : le Râle des genêts et 2 espèces n'ont peut-être jamais niché : le Combattant varié et le Torcol fourmilier. Les recherches menées en 1994 concernant ces espèces sont restées négatives,
- 10 espèces nichent ou tentent de nicher plus ou moins régulièrement mais leurs effectifs sont faibles, et de ce fait, leur statut est précaire : Héron garde-boeuf, Cigogne blanche

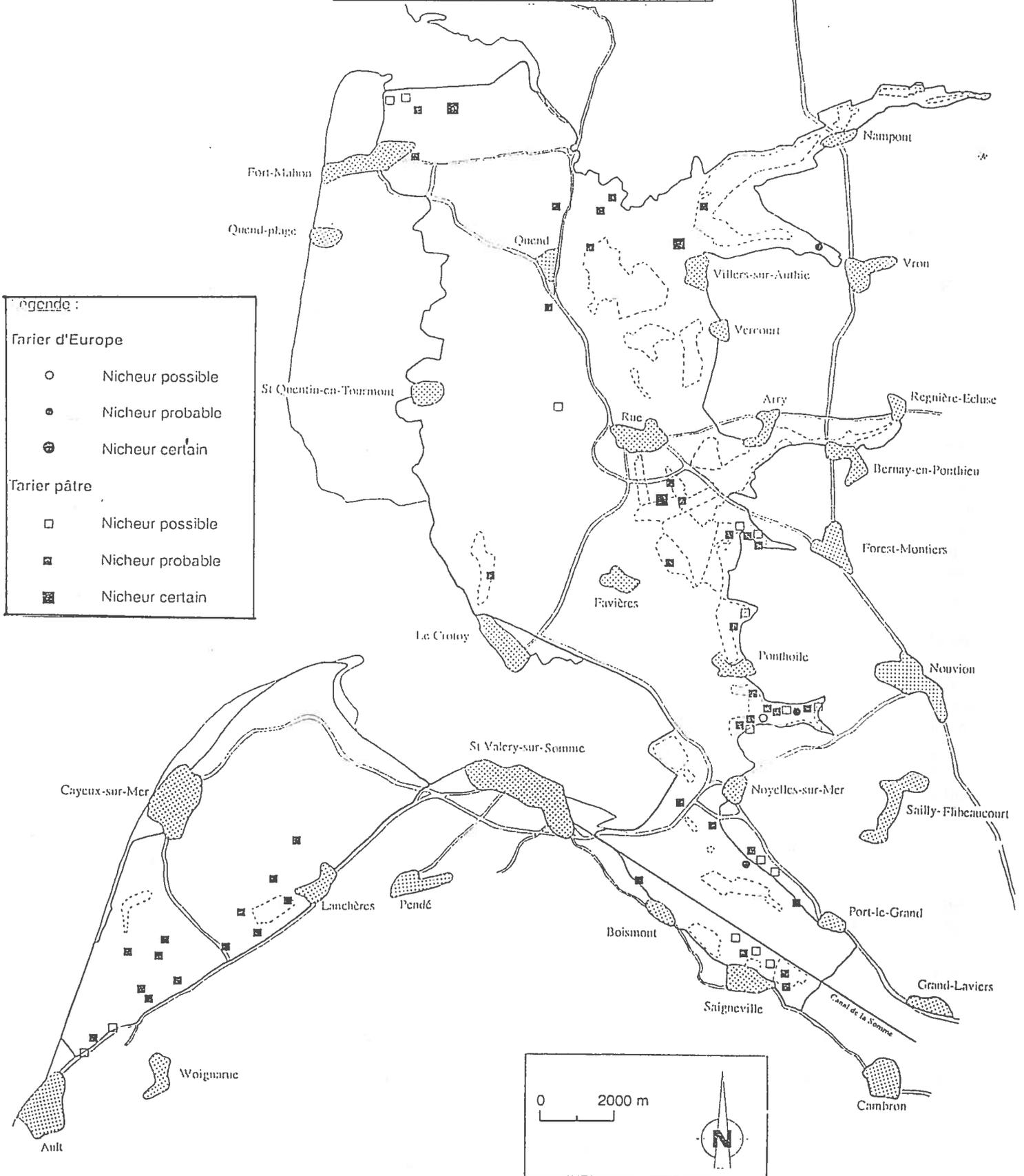
LOCALISATION DES ESPECES REMARQUABLES

1994

Conservatoire des Sites Naturels de Picardie
Centrale Ornithologique Picarde
Office National de la Chasse

Étude d'accompagnement de l'opération locale
agriculture-environnement

Syndicat Intercommunal de Développement
Économique et d'Aménagement du Ponthieu-Marquenterre



(couples issus de réintroductions), Marouette ponctuée, Courlis cendré, Chevalier gambette, Bécassine des marais, Hibou des marais, Échasse blanche, Barge à queue noire et Rouge queue à front blanc,

- 3 espèces semblent en régression ou du moins subissent des fluctuations d'effectifs : Huîtrier-pie, Avocette élégante et Tarier des prés,

- 5 espèces pourraient être en augmentation apparente mais cette tendance résulterait largement d'une intensification des recherches : Canard souchet, Sarcelle d'été, Vanneau huppé, Chouette chevêche et Tarier pâtre. Pour le Canard souchet et la Sarcelle d'été, cette augmentation s'explique également probablement par la fermeture de la chasse de mars en 1980. Pour les trois autres espèces, la constatation d'une augmentation masque probablement une tendance réelle à la diminution liée à la régression des milieux auxquels ces espèces sont inféodées

- 1 espèce est en progression : Aigrette garzette.

3.3. Résultats par zone d'étude

Les prospections ont été menées principalement sur quelques zones de la plaine maritime picarde définies entre autres d'après l'intérêt avifaunistique des milieux prairiaux qu'elles comprennent (zones d'étude). Chacune de ces zones présente des particularités de par son avifaune nicheuse. Des commentaires par rapport à l'intérêt des zones d'étude et donc de la plaine maritime picarde sont présentés ci-dessous.

Les espèces nicheuses prairiales et/ou remarquables de la plaine maritime picarde se répartissent dans les sites suivants, que l'on peut classer en trois grandes catégories de milieux : prairies ouvertes, prairies marécageuses, prairies bocagères.

A. Prairies ouvertes

* Polder de la Baie d'Authie :

Ce secteur reste relativement favorable au Chevalier gambette. C'est le seul site de la plaine maritime picarde qui ait permis son observation pendant la période de nidification depuis les années 1970 (cantonnements et nidification occasionnels). Cette zone est également attractive pour le Vanneau huppé, mais les effectifs y sont en régression (\approx 40 couples à la fin des années 70 contre 15-20 couples actuellement).

L'Huîtrier-pie s'y cantonne régulièrement, sa reproduction effective n'aboutit que rarement, notamment du fait des dérangements.

Enfin, cette zone constitue un des rares sites de la plaine maritime picarde où le Hibou des marais se cantonne occasionnellement.

* Le Champ Neuf :

Cette zone accueille des effectifs nicheurs de vanneaux huppés importants. L'Huîtrier-pie, la Sarcelle d'été et le Canard souchet y nichent régulièrement en faibles effectifs.

Le Champ Neuf fait partie des rares sites de la plaine maritime picarde où sont observés des cantonnements et/ou

des stationnements tardifs de Courlis cendré.

Enfin, certaines espèces (Aigrette garzette, Héron garde-boeuf, Cigogne blanche, Sarcelle d'été) nichant à proximité, au Parc ornithologique du Marquenterre, viennent se nourrir dans les prairies du Champ Neuf.

* Le Hâble d'Ault :

Cette zone accueille des effectifs importants de Vanneau huppé dans les prairies (20 à 35 couples en 1994), de Canard souchet et de Sarcelle d'été dans les mares, fossés et canaux (respectivement 18 couples et 5 couples en 1994).

L'Huîtrier-pie y niche régulièrement (4 couples en 1994) tout comme le Tarier pâtre (7 à 9 couples).

* Basse Vallée de la Somme :

Cette zone présente un intérêt avifaunistique particulièrement élevé par rapport à l'ensemble de la plaine maritime picarde pour les espèces étudiées. La diversité importante des milieux (prairies inondables, marais, fossés, canaux, mares) ainsi que le caractère humide et la superficie importante des prairies expliquent cette richesse.

On y observe des effectifs importants, par rapport à l'ensemble de la plaine maritime picarde, de Canard souchet (21 couples en 1994), de Sarcelle d'été (22 couples), de Vanneau huppé (75 couples cantonnés). L'Huîtrier-pie niche régulièrement dans cette zone.

C'est également un des rares sites où des tentatives ou des réussites de nidification ont été constatées en 1994 pour les espèces suivantes : Marouette ponctuée (2 chanteurs), Marouette de Baillon (1 chanteur), Échasse blanche (2 couples), Avocette élégante (19-21 couples), Barge à queue noire (1 couple), Bécassine des marais (individus présents tardivement), Hibou des marais (1 individu cantonné) et Tarier des prés (1 couple).

De manière générale, les oiseaux d'eau y sont bien représentés (nidification également de la Sarcelle d'hiver, du Canard chipeau, du Canard pilet, du Fuligule milouin...).

B. Prairies marécageuses

* Les marais arrière littoraux :

Ces zones permettent la nidification d'effectifs relativement importants d'anatidés tels que Canard souchet et Sarcelle d'été notamment. Elles sont également favorables aux espèces discrètes que sont la Bécassine des marais et la Marouette ponctuée. Quelques couples de Vanneau huppé s'y reproduisent régulièrement (périphérie des marais ou cultures voisines). Le Tarier pâtre y est relativement abondant.

Par rapport à l'ensemble des marais, celui de Saily-Bray présente un intérêt particulier : c'est le seul site régulier de nidification du Tarier des prés (entre 2 et 9 couples selon les années) et le 2ème site de nidification de la Barge à queue noire en 1994.

* La Basse Vallée d'Authie :

Cette zone est particulièrement favorable à la Marouette ponctuée (7 chanteurs en 1994 en basse vallée d'Authie et marais du Mesnil).

Elle constitue également le bastion de nidification de la

Pie-grièche grise en plaine maritime picarde (6 couples sur 11 en Plaine Maritime Picarde pour 1994).

C. Secteurs bocagers

Ces zones sont relativement mal connues. Elles sont caractérisées par la Chouette chevêche : 27 à 37 chanteurs ont été contactés en 1994 réparties entre le bocage du Marquenterre, le bocage de Favières-Ponthoile, le bocage de Boismont-Saigneville et le bocage de Lanchères. Quelques couples de Tarier pâtre nichent dans cette zone ainsi que quelques couples de Vanneau huppé (en culture pour la plupart). Signalons qu' environ une quinzaine de chanteurs d'Hypolaïs icterine ont été contactés en l'absence de recherches spécifiques concernant cette espèce. La zone bocagère de Boismont-Saigneville est la seule zone où a été observée la nidification du Rouge queue à front blanc en 1994 (2 couples).

Enfin, les recherches concernant le Torcol fourmilier n'ont rien donné.

CONCLUSION

L'étude menée en 1994 a permis de réaliser un recensement de quelques oiseaux nicheurs de la plaine maritime picarde au lancement de l'opération locale agriculture-environnement. Des recherches spécifiques ont permis d'améliorer les connaissances sur le statut de certaines espèces, notamment la Marouette ponctuée (16 chanteurs pour une année humide), la Chouette chevêche (27 à 37 chanteurs) et le Tarier pâtre (46 à 62 couples). Des niveaux d'eau élevés ont permis de contacter 3 à 4 chanteurs de Marouette de Baillon.

Dans la suite logique de cette étude, un suivi de certaines espèces indicatrices est mis en oeuvre par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, avec la collaboration de quelques ornithologues (L. GAVORY, J. MOUTON, T. RIGAUX, P. TRIPLET), dans l'objectif de tenter de mesurer les effets de l'opération locale sur l'environnement (l'opération locale prend fin en 1998).

Pour les oiseaux, il a été choisi de suivre les trois espèces bioindicatrices que sont le Vanneau huppé, la Chouette

chevêche et le Tarier pâtre sur des secteurs échantillons de la plaine maritime. Des points d'écoute et des quadrats ont également été mis en place afin de tenter de mesurer l'impact de l'opération locale sur les densités de passereaux prairiaux. Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions mais signalons d'ores et déjà que les opérations locales, de manière générale, concourent au maintien des prairies existantes mais conduisent rarement à une extensification des pratiques.

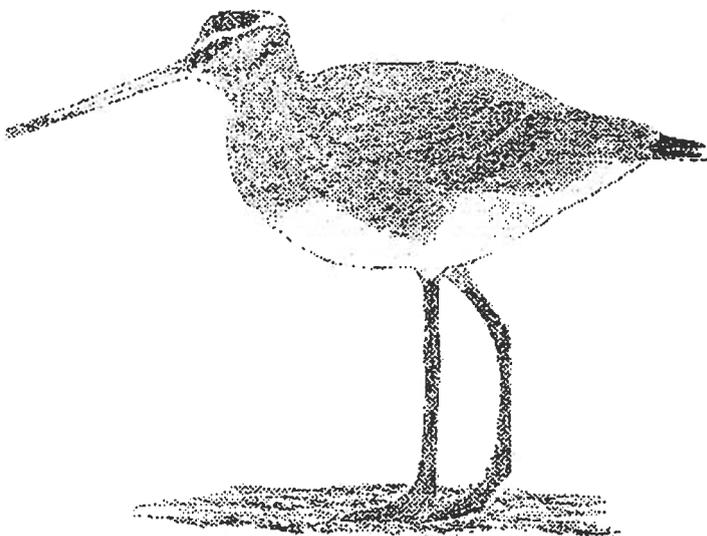
Par ailleurs, les primes à la reconversion de cultures en herbages ne sont pas assez incitatives pour générer une reconquête de la prairie aux dépens des labours. On devrait donc plutôt s'attendre à un certain maintien de la biodiversité, ce qui serait déjà relativement satisfaisant puisqu'environ 2000 hectares de prairies ont été contractualisés dans le cadre de l'opération locale (ces prairies ne seront donc pas retournées).

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier vivement les personnes suivantes qui ont relu le présent article et apporté des remarques pertinentes : Olivier BARDET, Philippe CARRUETTE, Xavier COMMECY, Rémi FRANÇOIS, Laurent GAVORY, Thierry RIGAUX et Patrick TRIPLET.

BIBLIOGRAPHIE

- Les synthèses de la Centrale Ornithologique Picarde ont été systématiquement consultées pour la réalisation de l'étude.
- BLONDEL J., FROCHOT B., FERRY C., 1970 - La méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (IPA) ou des relevés d'avifaune par "stations d'écoute" - *Alauda* 38, p. 51-71.
- BROYER J., ROCAMORA G., LANG B., METAIS M., février 1994 - Enquête Rôle de genêts 1991 - 1992, Synthèse nationale - Ligue pour la Protection des Oiseaux - Office National de la Chasse - Ministère de l'Environnement, Direction de la Nature et des Paysages.
- CARRUETTE P., 1990 - Statut de l'Aigrette garzette Egretta garzetta dans le Marquenterre - *L'Avocette* 1990 14 (3-4), p.92-150.
- CARRUETTE P., 1993 - L'Avifaune du Parc en 1993 - Bull. Association Marquenterre-Nature, saison 1993.
- CARRUETTE P., 1994 - L'Avifaune du Parc en 1994 - Bull. Association Marquenterre-Nature, saison 1994, p. 7-32.
- CARRUETTE P., TRIPLET P. (Association Marquenterre Nature), 1993 - Les oiseaux du Parc Ornithologique du Marquenterre (Somme), SMACOPI, CELRL, IFRA.
- CARRUETTE P., VANDOOORSSLAERE D., 1993 - Première nidification du Héron Gardeboeuf en Picardie. Bull. Association Marquenterre-Nature, saison 1992 p. 8-10.
- CARRUETTE P., DANCOISNE C., GAVORY L., 1994 - L'Échasse blanche nicheuse en Picardie en 1989. *L'Avocette* 1994 18 (3-4), p. 45-78.
- Centrale Ornithologique Picarde, 1987 - Actualités ornithologiques 1986 en Picardie - *L'Avocette* 1987 11 (1), p.47-51.
- Centrale Ornithologique Picarde, 1987 - Synthèse des observations ornithologiques réalisées dans la Somme (80) en 1985 - *L'Avocette* 1987 11 (4), p.133-175.
- Centrale Ornithologique Picarde, 1988 - Actualités ornithologiques 1987 en Picardie - *L'Avocette* 1988 12 (2), p.90-99.
- Centrale Ornithologique Picarde, 1988 - Synthèse des observations ornithologiques en Picardie en 1986 - *L'Avocette* 12 (4) - p.170-209.
- CHANOINE A., novembre 1993 - Évolution des zones humides du Marquenterre des années 1960 à 1993. DIREN Picardie, Université Picardie Jules Verne, 101 pages.



- COMMECY X., FLOHART G., GAVORY L., ROUGE A., SUEUR F., 1989 - Synthèse des observations ornithologiques de 1987 en Picardie - L'Avocette 1989 13 (2-3-4), p.27-75.
- COMMECY X., FLOHART G., GAVORY L., SUEUR F., 1990 - Synthèse des observations ornithologiques de 1988 en Picardie - L'Avocette 1990 14 (3-4), p.92-135
- COMMECY X., GAVORY L., SUEUR F., 1985 - Synthèse des observations 1983 dans la Somme - L'Avocette 1985 9 (4), p.143-186.
- COMMECY X., RIGAUX T., SUEUR F. 1984- Synthèse des observations 1982 dans la Somme - L'Avocette 1984 8 (3-4), p.49 à 122.
- DELOISON G., 1995 - La saison de nidification 1994 sur les bassins de décantation de la sucrerie d'Abbeville. 80. L'Avocette 1995 19 (1-2), p. 21-23.
- DUBOIS P., MAHEO R., 1986 - Limicoles nicheurs de France - Ministère de l'Environnement, Ligue française pour la Protection des Oiseaux, Bureau International de Recherches sur les Oiseaux d'Eau, 291 p.
- DUBOIS P. J., YESOU P., 1991 - Les oiseaux rares en France - Éditions Chaband.
- ETIENNE P., 1987 - Nidification du Traquet tarier *Saxicola rubetra* - Picardie-Écologie 1987 (série II), p.109-111.
- ETIENNE P., 1990 - Inventaire des zones humides de la Somme - Association Picarde des Chasseurs de Gibier d'Eau du Département de la Somme, et Fédération Départementale des Chasseurs de la Somme, 101 p.
- ETIENNE P., FOURCY E., ROBERT J.C., TRIPLET P., 1991 - Actualisation des connaissances sur quelques passereaux nicheurs du littoral picard - Picardie-Écologie 1991 VI (2), p.103-109.
- ETIENNE P., MOUTON J., ROBERT J.C., TRIPLET P., 1987 - Avifaune du Marquenterre (Somme) - Picardie-Écologie 1987 (série II), p.27-80.
- ETIENNE P. ROBERT J.C., TRIPLET P., 1991 - Avifaune nicheuse du Marquenterre (deuxième partie) - Picardie-Écologie, 1991 (série VI, 1); p.28-45.
- FLIPO S., GAVORY L., TRIPLET P., 1995 - Étude d'accompagnement de l'opération agriculture-environnement en plaine maritime picarde - volet écologique : avifaune - Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, Centrale Ornithologique Picarde, Office National de la Chasse, Conseil Régional de Picardie, Direction Régionale de l'Environnement de Picardie, Syndicat Intercommunal de Développement Économique et d'Aménagement du Ponthieu-Marquenterre, 135 p.
- GAVORY L., 1990 - Liste avifaunistique hiérarchisée p.67-72 in BOULLET V., DUQUEF M., GAVORY L., Inventaire ZNIEFF Picardie, Synthèse générale - Région Picardie, Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, Station Internationale de Phytosociologie, Bailleul, 154 p.
- GAVORY L. (coord.), 1995, - Oiseaux nicheurs menacés de Picardie - Centrale Ornithologique Picarde, Conseil Régional de Picardie, Direction Régionale de l'Environnement.
- MAURIN H. (dir), 1994 - Inventaire de la faune menacée en France - Paris, Nathan, MNHN, WWF.
- MOURONVAL J.B., TRIPLET P., 1991 - Oiseaux d'eau nicheurs en Plaine Maritime Picarde (saison de reproduction 1991 pour les anatidés, foulques et limicoles) - Conseil Régional de Picardie - A.P.C.G.E.D.S., O.N.C., 217 pages.
- MOURONVAL J.B., TRIPLET P., 1995 - Importance de la plaine maritime picarde (Somme) pour la reproduction des oiseaux d'eau. Bull. ONC n° 201, P. 12-27.
- MOUTON J., 1976 - Inventaire des Oiseaux nicheurs du Marquenterre (Somme) d'après les observations de 1970 à 1975 - Le Héron 1, p.42-50.
- MOUTON J., 1984 - La régression du Traquet tarier (*Saxicola rubetra*), dans le Nord de la France - Le Héron 1er trimestre 1984 n°1, p.81-93.
- MOUTON J., FLOHART G., 1990 - 1988 : un printemps remarquable en basse vallée de l'Authie - Le Héron août 1990, vol.23 n°1.
- MOUTON J., TRIPLET P., 1984 - Recensement des Vanneaux huppés *Vanellus vanellus* nicheurs sur la Plaine littorale picarde : mise au point sur les effectifs - Picardie-Écologie (série II-1-1984),

p.40-45.

- RIGAUX T., 1985 - Résultats 1983 et 1984 de l'enquête "Limicoles nicheurs" en Picardie - L'Avocette, 1985 9 (I), p.1-8.
- SUEUR F., COMMECY X., 1990 - Guide des Oiseaux de la Baie de Somme - EDF, D.R.A.E.Picardie, G.E.P.O.P., 192 pages.
- TRIPLET P., 1981 - Les passereaux rares de la Somme - L'Avocette 5 (3-4), p.64-68.
- TRIPLET P., 1981 - les passereaux dans la Somme en 1980 - L'Avocette 1981 5 (34), p.24-35.
- TRIPLET P., 1982 - Les anatidés nicheurs des marais arrière-littoraux picards - Plaisirs de la chasse 361 - p.320-322.
- TRIPLET P., 1992 - Stationnements printanniers du Canard souchet *Anas clypeata* en Plaine Maritime Picarde (Somme) - Picardie-Écologie 1992 (série VII, 2), p.66-76.
- TRIPLET P., HOVETTE C., LEVIEL O., 1994 - La basse vallée de la Somme. Inventaire foncier, richesses patrimoniales, perspectives de gestion. - IFRA Sciences, APCGEDS, CELRL, 77 p.
- TRIPLET P., ROBERT J.C., 1984 - Etude biologique du Cygne muet *Cygnus olor* sur le littoral picard - Picardie-Écologie, 1984 (série II-2), p.35-44.
- TRIPLET P., ROBERT J.C., ETIENNE P., 1993 - Les limicoles nicheurs de la Plaine Maritime Picarde saison 1993 - Picardie-Écologie VIII (1), p.38-44.
- TRIPLET P., ROBERT J.C., ETIENNE P., MONTEL F., 1993 - Synthèse avifaunistique du Hâble d'Ault- Picardie-Écologie VIII (2), 1993, p.1-95.
- TUCKER G., HEATH M. F., 1994 - Birds in Europe : their conservation status - Cambridge, UK : BirdLife International (BirdLife Conservation Series n°3).
- YEATMAN-BERTHELOT D., JARRY G., 1994 - Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985 -1989 - Société Ornithologique de France.

N.B. : les personnes qui seraient intéressées par l'étude d'accompagnement de l'opération locale agriculture-environnement réalisée en 1994 peuvent venir la consulter à la bibliothèque du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (1, place Ginkgo - Village Oasis - Amiens - Tél. : 03 22 89 63 96 - contact : S. FLIPO) ou à la bibliothèque de Picardie-Nature (14, place Vogel - Amiens - Tél. : 03 22 97 97 87).

RÉSUMÉ

Cet article présente les résultats d'une étude réalisée en 1994, dans le cadre du lancement d'une opération locale agriculture-environnement en plaine maritime picarde, sur plusieurs espèces d'oiseaux nicheurs. Des recherches spécifiques ont permis d'améliorer les connaissances sur le statut de certaines espèces, notamment la Marouette ponctuée (16 chanteurs), la Chouette chevêche (27 à 37 chanteurs) et le Tarier pâle (46 à 62 couples). Des niveaux d'eau élevés ont permis de contacter 3 à 4 chanteurs de Marouette de Baillon.

NIDIFICATION DE L'AVOCETTE

Recurvirostra avocetta

DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AISNE ET EN PICARDIE EN 1994

par Laurent GAVORY

Un couple d'Avocette a niché avec succès sur les bassins de décantation d'Aulnois-sous-Laon. Ce site artificiel se situe dans le département de l'Aisne, à 10 kms au nord de Laon soit à environ 160 kilomètres de la mer. Le couple y fut noté pour la première fois le 12 juin 1994, alors qu'un mois auparavant l'espèce n'y avait pas été observée. Sept jours plus tard, soit le 19, nous repérons un individu qui, visiblement, couve. Le nid est installé dans un des bassins qui est quasiment à sec. Il se trouve à proximité d'une flaque d'eau peu étendue et peu profonde, dans une zone où la végétation est basse et très clairsemée.

Le 25 juin, le couple alarme vigoureusement et nous observerons deux poussins qui se cachent à notre arrivée dans la strate herbacée. Ils sont âgés de quelques jours, ayant du éclore aux alentours du 20 juin.

Le couple sera ensuite vu le 3 juillet avec 4 poussins sur un bassin éloigné d'environ 300 mètres de celui où la couvaison a eu lieu. Nous ne retournerons plus sur le lieu par la suite.

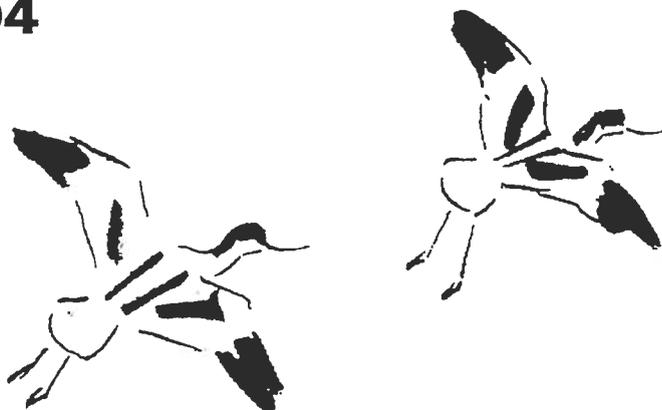
Ce cas de nidification est le premier constaté pour l'espèce dans le département de l'Aisne et à l'intérieur des terres en Picardie. Il s'agissait du cas le plus continental qui ait jamais été noté en France (GIRARD in YEATMAN-BERTHELOT et JARRY, 1994).

Actuellement ce n'est plus le cas, puisqu'en 1995, LAROUSSE (1995) signale deux couples reproducteurs, à 200 kilomètres de la mer, dans le Loiret (45). Rappelons que les cas de nidification de l'espèce à l'intérieur des terres, sans être courants, sont réguliers. BONNEL (1995) fait état de nicheurs réguliers dans le Nord de la France, près de Lille et LAROUSSE (1995) en Espagne sur les hauts plateaux du centre de ce pays, et de cas en Ukraine, en Lituanie, en république Tchèque...

En Picardie, l'espèce niche depuis 1975 en plaine maritime picarde (SUEUR et COMMECY, 1990). La population fut dans un premier temps cantonnée au Parc Ornithologique du Marquenterre, où de 1975 à 1983, elle est passée de 20 à 106 couples. Elle chuta ensuite progressivement et probablement suite à ce déclin, des couples s'installent dans d'autres sites de la plaine maritime picarde (basse vallée de la Somme, Hâble d'Ault, Grand-Laviers).

En 1994, l'Avocette a niché dans la région sur 4 sites :
- les bassins d'Aulnois-sous-Laon ;
- le Parc Ornithologique du Marquenterre, où 24 couples sont observés avec une couvée, mais aucun jeune ne parviendra à l'envol (CARRUETTE, 1995).

Deux autres sites accueillent des nicheurs, cette année là :
- la Basse Vallée de la Somme, où depuis 1991 un noyau



Dessin de Jean Chevalier

nidifie, il atteint 19 à 21 couples en 1994 (TRIPLET in FLIPO, 1995) ;

- les bassins de décantation de Grand-Laviers, avec 8 couples reproducteurs (DELOISON, 1995).

Ainsi, en 1994, la population picarde avoisinait les 42 à 45 couples cantonnés avec un nombre de jeunes à l'envol peu important. Seuls, 28 à 30 couples eurent des jeunes à l'envol.

BIBLIOGRAPHIE

- BONNEL P., 1995. Nidification de l'Avocette élégante *Recurvirostra avocetta* sur les bassins de décantation de Deulémont, Nord en 1994. Le Héron 27, 4 : 191-1994.
- CARRUETTE Ph., 1995. L'avifaune du Parc en 1994. Bulletin de l'Association Marquenterre-Nature.
- DELOISON G., 1995. La saison de nidification 1994 sur les bassins de décantation de la sucrerie d'Abbeville, 80. L'Avocette, 19 (1-2) : 21-23.
- FLIPO S., GAVORY L. et TRIPLET P., 1995. Etude d'accompagnement de l'opération agriculture-environnement en plaine maritime picarde, volet écologique, avifaune. doc. multi-cop. 135 p.
- LAROUSSE A. (1995) Nidification de l'Avocette élégante *Recurvirostra avocetta* dans le centre de la France. Ornithos, 2 (3) : 139 : 141
- SUEUR F. et COMMECY X., 1990. Guide des oiseaux de la Baie de Somme. EDF, DRAE, GEPOP., 192 pp.
- YEATMAN-BERTHELOT et JARRY, 1994. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. paris, SOF.

Abstract : In 1994, a pair of Avocet *Recurvirostra avocetta* breed successfully in decanting docks in Aisne department (North of France). This site is 160 kilometers away of the channel.

Résumé : En 1994, un couple d'Avocette *Recurvirostra avocetta* se reproduit avec succès sur les bassins de décantation de la sucrerie d'Aulnois-sous-Laon (02), soit à 160 kilomètre de la mer. Il s'agit du premier cas de reproduction constaté dans ce département de l'Aisne. Cette même année, dans la région Picardie, 42 à 45 couples furent repérés sur 4 sites, dont 3 se situaient en plaine maritime picarde.

UN SECOND SITE DE NIDIFICATION DE L'AIGRETTE GARZETTE *Egretta garzetta* EN PICARDIE

par Xavier COMMECY

Philippe Caruette (1990) a déjà synthétisé l'ensemble des données sur la nidification de l'Aigrette garzette au Parc Ornithologique du Marquenterre (P.O.M.). Dans cette note nous allons compléter cet historique grâce aux données aimablement fournies par cet auteur et décrire l'installation d'une seconde colonie dans la région, toujours dans la plaine maritime picarde à environ 15 kilomètres au sud-est de celle du P.O.M., au sein de la colonie de Hérons cendrés de Boismont (80).

LES NIDIFICATIONS AU P.O.M.

La première nidification a eu lieu en 1978 après l'hivernage d'un individu; puis ont été comptés :

1978 : 1 c. (3 p., 2 à l'envol)
1979 : 1c. (3 p., 2 à l'envol)
1980 : 1c. (2 p., 1 à l'envol)
1981 : 1 c. (échec)
1982 : pas de nidification
1983 : pas de nidification
1984 : pas de nidification
1985 : 2 c. (5 juv.?)
1986 : pas de nidification
1987 : 2 c.
1988 : 2 c. (6 juv. à l'envol)
1989 : 7 c.
1990 : 11 ou 12 c.
1991 : 8 c.
1992 : 20 c.
1993 : 32 c.
1994 : 74 c.
1995 : 35 c.
1996 : 47 c.

LA COLONISATION DU SITE DE BOISMONT

Connue de longue date la plus grande colonie de Hérons cendrés de région, forte actuellement d'environ 200 nids a accueilli sans réelle surprise la nidification de l'Aigrette garzette en cette année 1996. Le site est un bois âgé de Hêtres, Chênes et quelques Conifères sur le plateau calcaire qui domine le vaste estuaire de la Somme dans sa partie la plus attériorie. Au pied de ce bois on trouve un vaste complexe de pâtures humides (les bas champs) et de haies riche en oiseaux et où une partie des Hérons nicheurs se nourrissent pendant la saison de reproduction.

Des contacts avec des Aigrettes garzettes avaient été obtenus dans cette colonie en période de nidification dès 1981, année où un oiseau y est observé le 18 Avril; il était posé sur un nid ce qui avait alors laissé penser à son observateur à une nidification mais la présence d'un seul oiseau et aucun contact ultérieur ont infirmé cette conclusion hâtive. Régulièrement ensuite des contacts sont obtenus mais aucun signe probant de nidification

n'est obtenu : 26 et 27 Mai 1984 (3-4 oiseaux); 27 Avril puis 17,20 et 26 Mai 1987 (1 oiseau); 18 Avril 1991 (1 oiseau); en 1992, 1 oiseau est observé en Mai en vol vers la colonie transportant des matériaux (G. FLOHART); les 23 et 24 Mai et 20 Juin 1993 (2 à 6 oiseaux) (G. FLOHART), 5 à 10 oiseaux présents de mi Mai à mi Juillet 1994 (FLIPO et al. 1995); 8 le 9 Avril 1995 dont un individu posé sur un nid (S. FLIPO et T. RIGAUX), son nid ? Ce n'est que l'année suivante que des preuves formelles sont obtenues.

Le 23 Avril 1996 nous recensons comme chaque année la colonie de Hérons cendrés (191 nids cette année) et alors observons les parades et poursuites nuptiales d'un couple d'Aigrettes garzettes dans les houppiers des grands arbres qui portent les nids des Hérons. La liste des contacts précédents nous étant connus, nous ne soupçonnons pas alors une installation durable de l'espèce.

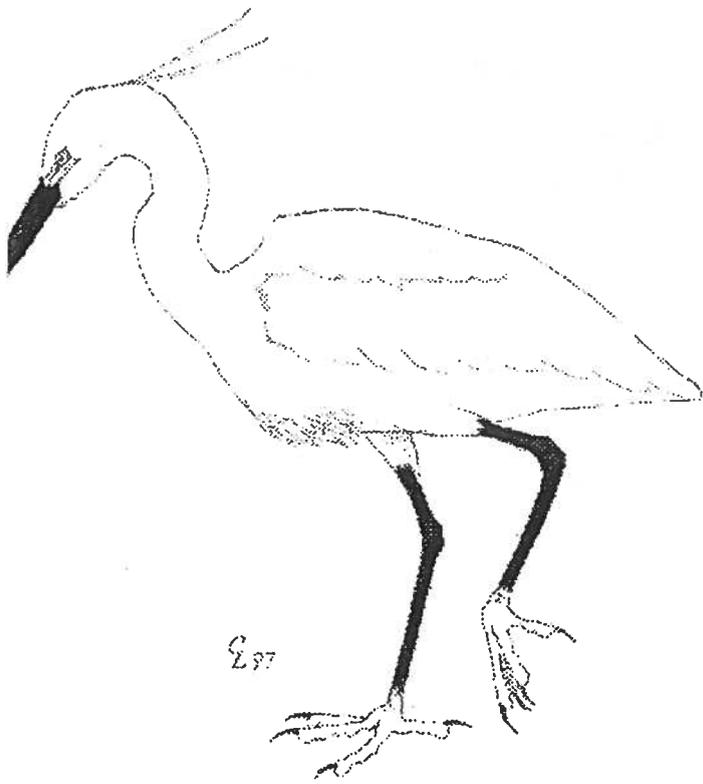
Le 10 Juin, passant sur la route qui relie Noyelles-sur-mer à Saint Valery-sur-Somme soit dans la zone de bas-champs et nous observons des mouvements d'Aigrettes garzettes entre ces pâtures et la colonie de Boismont; nous décidons d'y retourner.

Dès l'arrivée sous les nids nous constatons dans un secteur en bordure nord-ouest de la colonie, là où les parades avaient été vues en Avril de nombreuses plumes blanches au sol. Les feuilles des arbres nous empêchent d'observer l'éventuelle présence d'Aigrettes sur les nids. Nous passons alors sous chacun des grands arbres porteurs de nids et découvrons :

- le cadavre d'un grand juvénile prêt à l'envol et partiellement dévoré par un carnivore sauvage (CARRUETTE 1990 signale également la découverte fréquente de jeunes de cet âge au pied des nids de la colonie du P.O.M., ces oiseaux ayant tendance à vouloir quitter le nid avant que de savoir voler).

- 3 oeufs (sous deux nids différents et différent aussi de celui sous lequel a été trouvé le cadavre) éclos et d'un aspect différent de ceux des Hérons cendrés qui sont nombreux alors au sol : bleu vert clair et non vert pâle et plus petits. Pour deux de ces oeufs pas trop détruits, nous avons mesuré :

l=31 X L= environ 46 pour l'un; l= 30 X L= environ 44 (valeurs en millimètres). GEROUDET (1978) indique 30-38 X 41-54 moyenne 34X46 comme dimensions pour les oeufs d'Aigrette garzette et 61X43 en moyenne pour



les oeufs de Hérons cendrés.

Pour compléter ces observations, nous décidons de repérer les nids occupés par l'espèce en attendant le retour des adultes. Caché à l'abri d'un tronc de Chêne, après environ 15 minutes d'attente, nous voyons deux adultes arriver ensemble et venir se poser sur un nid; au moins un jeune y est présent.

Dans un autre secteur du bois, sur sa bordure sud-ouest, nous avons trouvé de nombreuses autres plumes blanches au sol mais nous n'avons pas trouvé d'autres signes de reproduction.

DISCUSSION

Bien que cela ne soit pas une surprise au regard des contacts obtenus les années précédentes, cette seconde colonie, expansion probable de celle du P.O.M. n'apparaît que comme la seconde dans la moitié nord de la France Sa valeur patrimoniale est donc forte même si ces quelques dizaines de couples de Picardie représentent peu sur les environ 4000 couples français (HAFNER 1994). Les observations du 10 Juin ont montré qu'à cette période les éclosions étaient faites et les juvéniles près de l'envol. Cette chronologie est en accord avec les dates fournies par CARRUETTE (1990) pour les oiseaux nicheurs du P.O.M. : construction des nids début Avril,, pontes de mi à fin Avril, éclosions en mai, envols en juin. Cette corrélation des dates pour des oiseaux pionniers montre que les oiseaux reproducteurs de Boismont sont certainement liés à ceux du P.O.M.

CONCLUSION

La colonie de Hérons cendrés de Boismont, la plus forte et la plus ancienne de la région doit donc maintenant être considérée comme une colonie mixte d'ardeidés avec ces 3 couples au moins d'Aigrettes garzettes s'y étant reproduits. La Spatule blanche y a déjà été observée; à

quand une installation favorisée par l'attraction exercée par cette diversité croissante?

BIBLIOGRAPHIE

- CARRUETTE P. (1990) : Statut de l'Aigrette garzette *Egretta garzetta* dans le Marquenterre. L'AVOCETTE 14 (3-4) p.137-143.
- FLIPO S., GAVORY L. et TRIPLET P. (1995) : Etude d'accompagnement de l'opération agriculture-environnement en plaine maritime picarde. Volet Avifaune. DIREN Picardie, Conseil régional de Picardie, Syndicat intercommunal de développement économique et d'aménagement du Ponthieu Marquenterre. 135 p. + annexes.
- GEROUDET P. (1978) : Grands Echassiers, Gallinacés et Râles d'Europe. Delachaux et Niestlé. Neuchâtel-Lausanne-Paris. 429p.
- HAFNER H. (1995) in YEATMAN-BERTHELOT D. et JARRY G. : Aigrette garzette. Nouvel Atlas des Oiseaux nicheurs de France 1985-1989. S.O.F. Paris. 776p.

CAPTURE D'UNE BUSE VARIABLE *Buteo buteo* PAR UNE FEMELLE D'AUTOUR DES PALOMBES *Accipiter gentilis*

par Yves LECOMTE

A l'occasion d'une visite aux étangs de Saint Félix (60), le 30 Août 1996 à 16h20, mon attention est attirée dès mon arrivée par les "miaulements" d'une Buse variable. Nous l'observons quelques temps, les plumes des ailes sont quelques peu abîmées en cette saison. Elle prend de la hauteur puis un peu plus tard redescend cherchant visiblement à se poser dans les peupliers proches. C'est à ce moment qu'une femelle d'Autour des palombes, probablement venue de la forêt de Hez proche où l'espèce est régulièrement observée, fondit sur la Buse et la percuta. Le choc la précipita sur le sol d'une pâture et le rapace à sa suite se posa et la consumma à terre.

Déjà le 17 Août 1993 à 12h40, nous avons assisté en forêt de Hez à l'attaque d'une Buse variable par une femelle d'Autour. La Buse en vol d'ascendance fut attaquée à quatre reprises. L'Autour attaquait en piqué, les serres en avant, puis se laissait glisser, remontait et attaquait de nouveau, ceci à plusieurs reprises. La Buse après ces attaques infructueuses s'est éloignée en planant et s'est posée en forêt. L'Autour a alors abandonné la chasse.

Bien que signalée dans la littérature, GEROUDET (1984) par exemple, cette capture d'un oiseau aussi gros que la Buse variable par un Autour (même une femelle) doit rester assez exceptionnelle.

Bibliographie

- GEROUDET P. (1984) : Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe. DELACHAUX et NIESTLE. Neuchâtel, Paris. 426 p.l.

ETUDE DU TARIER PATRE *Saxicola torquata* DANS LES CLAIRIÈRES DE LA FORÊT DOMANIALE DE COMPIÈGNE (OISE)

par Rémi FRANÇOIS

Suite à une note trop brève parue dans le bulletin du Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise (FRANÇOIS, 1994), il nous a semblé intéressant de détailler nos observations concernant une espèce et des milieux remarquables, plutôt mal connus en Picardie.

A l'échelle régionale, le Tarier pâtre a subi de sérieuses régressions démographiques et est à ce titre inscrit sur la liste régionale des oiseaux nicheurs menacés comme espèce à surveiller (GAVORY (coord.), 1995) et seule la découverte des importantes populations décrites ici a empêché son inscription dans la liste des espèces nicheuses vulnérables.

En France, il est également considéré comme une espèce en déclin par TUCKER & HEATH (1994) et SUEUR (1994). ROCAMORA (1994) cite cette espèce parmi celles dont les effectifs nicheurs nationaux auraient régressé de 20 à 50 % depuis 1970.

En Europe, le Tarier pâtre aurait perdu les deux-tiers de ses populations entre 1970 et 1990 (TUCKER & HEATH, op. cit.), même si certains pays d'Europe de l'Est ou des régions de France connaissent des accroissements démographiques notables, comme en Bretagne (SUEUR, op. cit.).

Or nous avons constaté que cette espèce est non seulement bien représentée en Forêt domaniale de Compiègne à l'heure actuelle, mais qu'elle y connaît même une expansion démographique évidente et conséquente depuis plusieurs années, suite à des tempêtes de vent qui ont généré de nouvelles clairières.

Nous avons donc réalisé un inventaire précis des couples ou mâles cantonnés sur une clairière d'environ 150-200 hectares en 1993 et 1994, et un inventaire rapide en 1994 sur les autres grandes clairières du massif, afin de quantifier la population globale et d'en suivre l'évolution.

LE SITE ÉTUDIÉ

Nous avons suivi précisément l'installation du Tarier pâtre dans la partie Nord du massif compiégnais, dans la clairière des secteurs de "Fond Pernant", "Marché Dupuis", et "Royallieu".

Ces milieux ouverts sont apparus suite à des tempêtes de vent hivernales qui ont dévasté en 1990 des grandes hêtraies centenaires, de type "futaie cathédrale".

Les futaies ont fait place à des milieux ouverts plus ou moins envahis par de grandes graminées sociales (*Calamagrostis epigeios*), d'épais ronciers (*Rubus* groupe fruticosus) ou par les Genêts à balais (*Cytisus scoparius*) et les Saules marsault (*Salix caprea*). Les sols constitués de sables tertiaires recouvrant la craie à silex sont particulièrement secs et meubles en surface. Suite aux dégagements des chablis, des plantations de bois d'oeuvre

(merisiers) et de hêtres y ont été effectuées par l'O.N.F. (Office National des Forêts). Une petite partie seulement de ces plantations a été grillagée contre les intrusions des herbivores. Les plants sont le plus souvent protégés par des manchons en plastiques, qui constituent d'ailleurs des perchoirs très appréciés par le Tarier pâtre.

Les paysages ainsi générés par les tempêtes de vent ont plutôt, au bout de quelques années de cicatrisation, des aspects de "landes", non pas de landes atlantiques à Ajoncs et Ericacées au sens phytoécologique, mais de mosaïques de tapis graminéens (dominés par les *Calamagrostis*) et de fourrés ou de perchis.

Evolution des espaces ouverts

Cette structure ouverte est maintenue efficacement par la dent des grands animaux. En effet, les Cerfs abrutissent les fourrés de Ronces, les Genêts à balais, les Saules marsault ou les jeunes plants de Hêtres. Les Lapins de garenne et les Sangliers participent aussi en quelques points à la conservation d'une végétation herbacée rase. Mais surtout, les intervalles entre les rangées de jeunes plants sont régulièrement débroussaillés mécaniquement par l'Office National des Forêts.

L'ensemble de ces "acteurs" contribue donc à maintenir des milieux secs et ouverts, favorables à la colonisation par des espèces habituelles des landes sèches parsemées de buissons et des lisières.

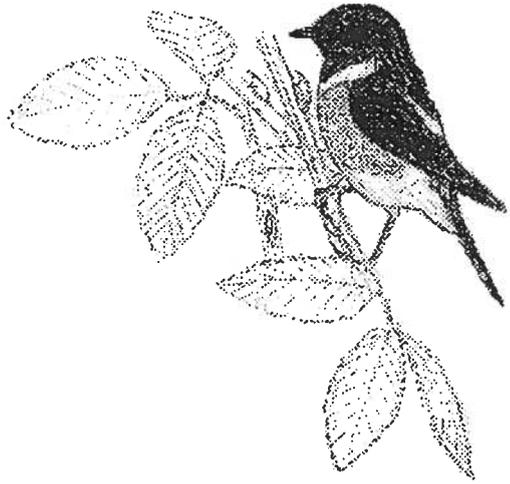
Il s'agit là d'un exemple de clairière naturelle maintenue à l'état de clairière en partie par la dent des herbivores, et qui correspond donc, dans une certaine mesure, à une évolution naturelle qui prévalait avant les interventions de l'homme dans les forêts.

Cependant, la gestion forestière actuelle biaise évidemment cette évolution naturelle, à la fois par la protection des plantations contre les herbivores, et par le débroussaillage des interlignes réguliers entre les plantations.

Intérêt de l'étude de ces milieux pionniers

Nous nous sommes d'autant plus intéressés à ces milieux que nous avons assisté, depuis cette clairière déjà largement ouverte, à la fin de la dernière tempête de vent, lorsque les derniers Hêtres géants s'abattaient avec fracas sous les coups de bûtoir des rafales.

Ces phénomènes naturels permettent d'étudier de façon privilégiée à la fois les colonisations des différentes espèces des milieux ouverts, et les adaptations des espèces arboricoles présentes avant les tempêtes.



Un suivi cartographique des populations de certaines espèces nous a donc permis de suivre les occupations de l'espace clairière par les différentes espèces en fonction des années, en lien avec l'évolution de la végétation.

COLONISATION PAR L'AVIFAUNE

Le Tarier pâtre, ainsi que de nombreuses autres espèces plus ou moins remarquables ont très rapidement occupé ces milieux ouverts et secs : Pie-grièches écorcheur et grise, Torcol fourmilier, Bondrée apivore, Locustelle tâchetée, Fauvette babillarde, Hypolaïs polyglotte, Alouette des champs, Pipit des arbres, Fauvette grisette, Bruants jaune... (obs. pers.). Parmi elles, les pionniers ont été les Pipits des arbres, la Locustelle tâchetée, l'Hypolaïs polyglotte, le Bruant jaune et la Fauvette grisette qui ont colonisé ces espaces quelques mois après la tempête de vent, au printemps suivant.

Ces espèces étaient déjà présentes dans ce secteur, au sein de petites trouées de quelques ares situées au coeur des grandes futaies.

Elles ont ainsi remplacé, entre autre, des cavernicoles caractéristiques des peulements précédents comme le Pic noir, le Pigeon colombin, le Rougequeue à front blanc ou le Gobemouche noir qui nichaient là avant la tempête (obs. pers.). Nous avons même observé un couple de Perdrix grise au printemps 1993, mais qui ne s'est pas installé.

Concernant les Tariers pâtre, au printemps suivant la tempête, alors que les arbres étêtés ou couchés jonchaient encore le sol dans certains secteurs, les premiers mâles ont colonisé au début du mois de mars ces espaces neufs, utilisant les nombreux perchoirs que constituaient les chablis.

Il est à noter cependant que cette espèce nichait déjà à proximité de cette zone, en faibles effectifs. Quelques couples (5 à 10) occupaient des petites clairières issues de coupes artificielles à quelques centaines de mètres de là. Les milieux étaient assez comparables, avec une strate herbacée également dominée par les Calamagrostis, et une strate arbustive comprenant des Genêts à balais, des Saules marsault, des bouleaux et les jeunes pins ou feuillus replantés en rangs.

Il est donc fort possible qu'une partie des Tariers pâtre ait colonisé ces espaces nouvellement ouverts à partir de ces petites clairières pré-existantes, par exemple des

jeunes issus des reproductions dans ces sites. Cependant, l'importance des effectifs présents au bout de quelques années seulement laisserait supposer des apports exogènes importants d'individus migrateurs, initialement extérieurs à la forêt.

MÉTHODE DE RECENSEMENT

Le recensement exhaustif, la cartographie des couples ou mâles cantonnés dans cette vaste clairière de "Royal-lieu - Fond Pernant - Marché Dupuis" ont été effectués les 9 et 10 juillet 1994, ainsi que le dénombrement des jeunes volants.

Toute la clairière a été parcourue à pied et balayée aux jumelles et à la longue-vue, lors de deux après-midis par beau temps chaud, alors que les oiseaux étaient très actifs. Les familles, couples ou mâles seuls ainsi repérés ont été cartographiés au 25000^e, sur la base d'un plan préalablement préparé, où figuraient les contours de la clairière et les principaux éléments du paysage. Nous avons mis par ailleurs à profit ces recherches pour cartographier de la même manière les Pie-grièches écorcheurs, dont l'utilisation du milieu et les comportements apparaissent ici très comparables (R. FRANÇOIS, à paraître).

Cette méthode se rapproche quelque peu de celle des quadrats, mais avec un nombre beaucoup plus restreint de visites, et est limitée à la recherche d'une ou de deux espèces seulement. De plus, elle n'aboutit pas directement à la délimitation des contours des cantons des couples, mais à une simple localisation cartographique des couples ou mâles cantonnés observés pour permettre une évaluation plus rigoureuse des effectifs (ce qui est l'objectif de la présente étude).

La facilité de repérer le Tarier pâtre grâce à ses comportements nerveux, toujours perché en évidence et criant fréquemment, garantit une bonne précision du dénombrement dans ces milieux ouverts.

Cependant, le nombre restreint de visites ne permet pas de préciser avec certitude tous les statuts reproducteurs des individus cartographiés. On obtient donc plutôt un nombre de cantons, correspondant à des couples ou des mâles cantonnés, qu'un nombre précis de couples nicheurs probables ou certains.

RÉSULTATS

Population de mâles cantonnés et de familles en juillet 1994 :

- 59 familles, couples ou mâles cantonnés ont été repérés. Leur répartition spatiale est précisée sur la carte ci-jointe.

Nombre de jeunes volants par couple

La recherche de quelques premières indications sur le nombre de jeunes nourris par couple dans une portion de la clairière (environ la moitié) nous a semblé pertinente, bien qu'un tel dénombrement ne puisse pas prétendre à l'exhaustivité d'un dénombrement précis et intégral. Ces chiffres doivent être pris comme des approximations et non comme des valeurs absolues : nous n'avons pas cherché à dénombrer systématiquement les jeunes

volants nourris par chaque couple.

Ont été ainsi dénombrés le 9 juillet, sur 28 cas observés plus précisément :

- 3 couples avec un seul jeune volant ;
- 5 couples avec 2 jeunes volants ;
- 3 couples avec 3 jeunes volants ;
- 2 couple avec 4 jeunes volants ;
- 2 couples avec 5 jeunes volants ;
- 11 mâles cantonnés mais "célibataires", semble-t-il ;
- 2 couples sans progéniture visible.

Dans ces deux derniers cas, il est difficile de dire si ce sont :

- des oiseaux non-reproducteurs ;
- des mâles cantonnés mais célibataires ;
- des mâles dont la femelle serait encore sur les oeufs dans le cas de deuxième pontes tardives par exemple.

Les jeunes volants étaient tous nourris par leurs parents les 8 et 9 juillet, bien qu'ils chassent par eux-même dans la majeure partie des cas. GEROUDET (1984) mentionne la particularité de jeunes de la dernière couvée qui restent plus longtemps auprès de leurs parents, bien qu'indépendants. Nous n'avons pas noté de nourrissage à terre. Il est fort possible que des femelles étaient sur les oeufs à cette époque, puisque des pontes peuvent être déposées jusqu'en juillet (CRAMP, in SUEUR, op.cit.).

Les deux couples sans progéniture ne se sont peut-être pas du tout reproduits, à moins que leur descendance n'ait été "consommée" par des prédateurs, ou qu'elle était encore cachée dans le nid à terre ou qu'elle soit déjà émancipée.

Ces chiffres ne sont pas en concordance directe avec ceux des tailles des pontes qui sont donnés par la littérature, où des moyennes de 4 à 6 oeufs en moyenne (SUEUR, op. cit.) ou 5 à 6 (GEROUDET, 1984; HOHER, 1989; BOUTINOT, 1980) sont mentionnées. Tous les oeufs ne donnent pas forcément un oiseau à l'envol, et des juvéniles inexpérimentés peuvent faire l'objet de prédateurs.

Nous avons d'ailleurs observé une attaque, manquée, d'Epervier sur des jeunes Tariers pâtre dans cette zone. Egalement, l'imprécision due à la rapidité du recensement de ces jeunes volants est probablement un biais. Il était par exemple souvent difficile de savoir à quelles familles étaient rattachés certains jeunes volants qui volaient parfois assez loin.

Densités

L'analyse des cartes fait apparaître des densités dans les milieux les plus ouverts de ces clairières de l'ordre de 1 couple ou mâle cantonné pour 1 à 3 hectare. Dans les secteurs les plus densément occupés, qui sont notamment les enclos grillagés, des densités proches de 1 couple (ou mâle cantonné) à l'hectare dans certains cas sont notées. GEROUDET (op. cit.) cite des moyennes de surface des cantons de 1,5 à 2 hectares. Dans certaines landes de Bretagne, des densités moyennes de un couple par hectare sont avancées (SUEUR, op. cit.).

En Picardie, BOUTINOT (1980) mentionne des densités de 0,2 couple pour 10 hectares et de 3 couples pour 10 hectares en 1950 "concernant un vaste biotope situé

le long d'une route dans la région de Marcy" près de Saint Quentin. Les milieux concernés par ces densités ne sont pas spécifiés.

Comparaison avec des recensements effectués en 1993 :

La seconde carte de localisation des mâles ou couples cantonnés représente le résultat de comptages effectués avec la même méthodologie, mais menés à plusieurs reprises au long des mois de mai, juin, et juillet 1993.

On peut tout d'abord souligner que les contours de la clairière se sont nettement agrandis entre 1993 et 1994. Les travaux forestiers de dégagement des chablis et de coupes d'arbres fragilisés ou en équilibre précaire ont étendu les surfaces des clairières.

Deux clairières ont d'ailleurs été ainsi reliées entre elles, de part et d'autres de la route forestière du Moulin ("Fond Pernant-Marché Dupuis" et "Les Rossignols"), créant en pleine forêt, un espace ouvert d'approximativement 150 à 200 hectares.

On constate ainsi que la population de Tarier pâtre a sensiblement augmenté dans ces deux zones, passant entre 1993 et 1994 de 48 à 59 couples ou mâles cantonnés, soit 20 % d'augmentation environ.

Il est difficile de remonter dans le temps pour cerner l'évolution démographique de cette espèce en Forêt de Compiègne, car les références bibliographiques sont trop peu nombreuses.

On peut simplement signaler que François DORDAIN, dans sa "Chronique ornithologique de la Forêt de Compiègne" (1981), ne mentionne aucunement la présence le Tarier pâtre dans le massif, alors que d'autres espèces inféodées aux clairières, comme le Pipit des arbres ou la Pie-grièche grise (et même la Pie-grièche à poitrine rose, accidentelle...) sont citées.

Mais, bien que ce soit une hypothèse envisageable, il serait délicat d'en déduire directement que cette espèce soit apparue dans le massif dans les années 1980.

Importance régionale des populations de la Forêt de Compiègne

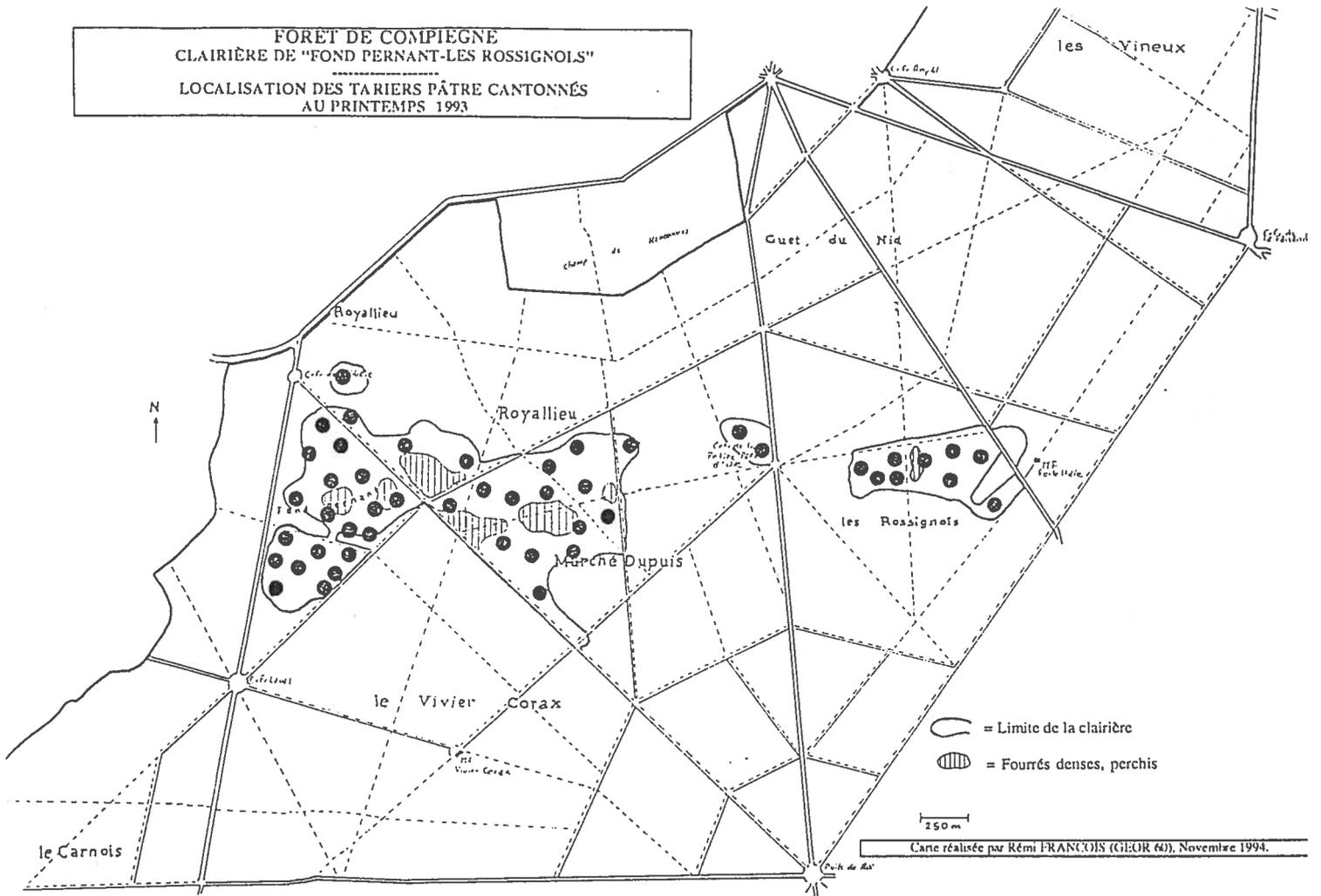
On ne dispose pas à l'heure actuelle de données quantitatives très précises sur les populations de ce Turdidé en Picardie.

Il est considéré que le Tarier pâtre a subi une régression démographique importante, de l'ordre de 20 à 50 % sur l'ensemble de la Picardie, avec une population actuellement estimée à un peu plus de 500 couples reproducteurs en 1994, (GAVORY (coord.), 1995). Dans la Somme, les effectifs seraient actuellement de l'ordre de 5 à 10 fois plus faibles qu'une douzaine d'années auparavant (SUEUR, 1995).

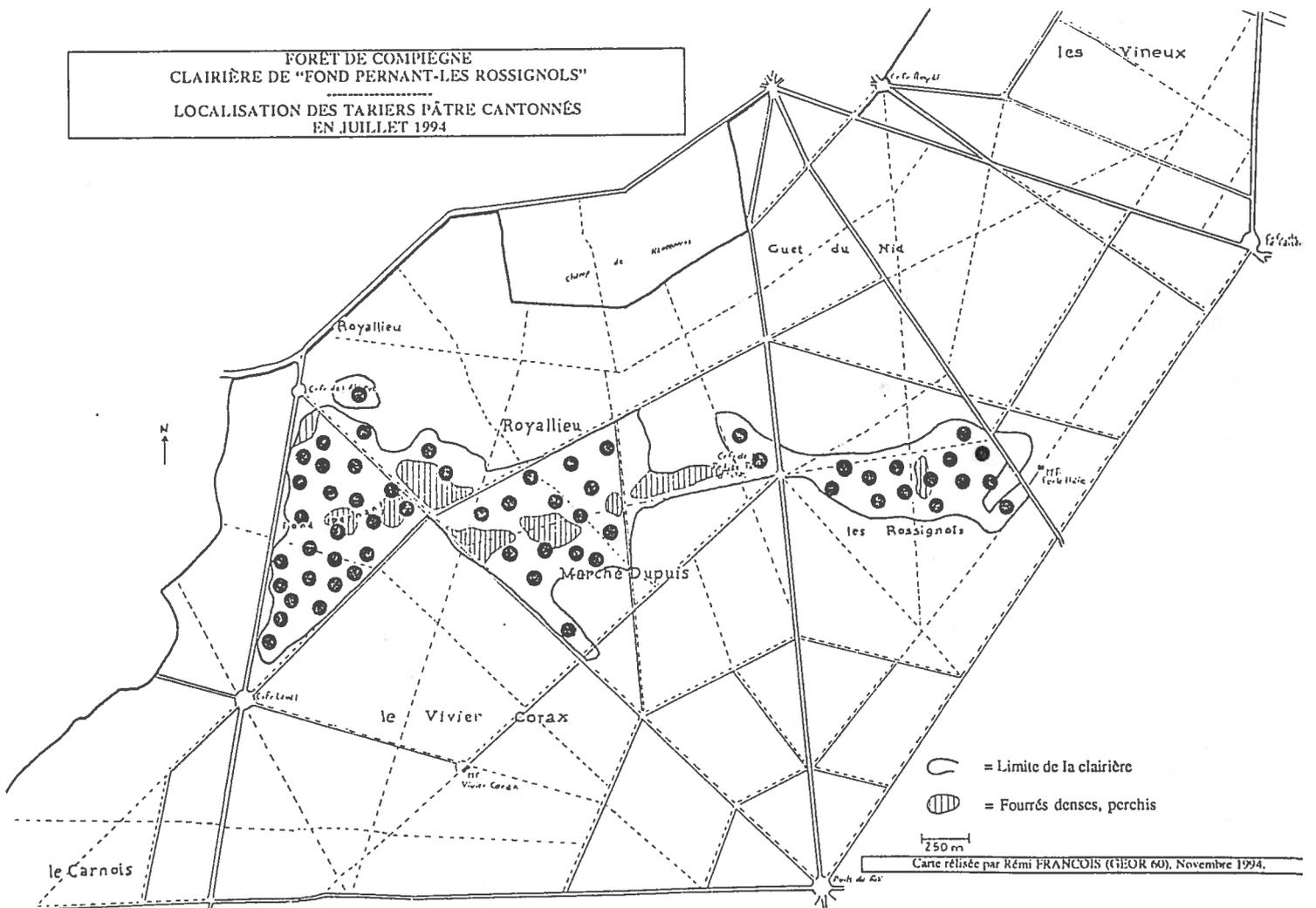
Or en Forêt de Compiègne, d'autres clairières totalisant quelques centaines d'hectares présentent globalement les mêmes caractéristiques de structures verticales et horizontales de végétation, notamment dans le sud du massif. On pouvait donc supposer que certaines d'entre elles possédaient des densités comparables à celles de "Fond Pernant- Les Rossignols".

Dénombrement des couples dans d'autres secteurs de la forêt

FORÊT DE COMPIEGNE
 CLAIRIÈRE DE "FOND PERNANT-LES ROSSIGNOLS"
 LOCALISATION DES TARIERS PÂTRE CANTONNÉS
 AU PRINTEMPS 1993



FORÊT DE COMPIEGNE
 CLAIRIÈRE DE "FOND PERNANT-LES ROSSIGNOLS"
 LOCALISATION DES TARIERS PÂTRE CANTONNÉS
 EN JUILLET 1994



Les plus vastes clairières naturelles des secteurs des "Vineux", du "Bois de Damart", de Saint Jean aux Bois et des "Monts Saint Marc" ont été visitées au moins une fois au début du mois de juillet 1994, ainsi que certaines coupes ou trouées plus petites, afin d'obtenir une première approximation de la population totale de Tarier pâtre en Forêt de Compiègne.

Dans ce but, les familles, couples ou mâles isolés ont été dénombrés, mais pas les jeunes volants, du fait de la rapidité des passages sur chaque site, due à l'importance de la surface à couvrir.

Les résultats sont donc à interpréter avec précaution, car ce comptage a été réalisé plus rapidement. Il fournit simplement des ordres de grandeur sur les effectifs du Pâtre en Forêt domaniale de Compiègne.

On obtient ainsi les données suivantes :

- "Les Vineux" : au moins 15-20 familles, couples ou mâles cantonnés ;
- "Bois de Damart" : au minimum 15 à 20 couples ou mâles cantonnés ;
- Saint Jean aux Bois : 1 couple ;
- Etang du Louveteau : un couple ;
- "Le Buissonnet" : un couple ;
- "Le Vivier Corax" : au moins 3-4 couples ou mâles cantonnés ;
- "Le Puits du Roi" : 3-4 couples ;
- "Le Centre" : 1 à 2 couples.

Une approximation d'au moins 40 à 50 couples ou mâles cantonnés au total se dessine ainsi, auxquels on peut ajouter la soixantaine de couples ou mâles du secteur étudié de façon plus complète. On totalise ainsi en 1994 un minimum d'une centaine de couples ou de mâles cantonnés dans les clairières du massif compiégnais.

SITUATION DANS D'AUTRES FORÊTS DE L'OISE

En 1993 ou 1994, nous avons recensé, ponctuellement, dans des milieux similaires quelques couples dans les clairières des massifs de Hez-Froidmont, de Laigue (une dizaine de couples ou mâles cantonnés), d'Ourscamps (5 à 10 couples), ou encore de Thelle (quelques couples).

Dans le massif des Trois-Forêts, les données en possession du GEOR 60 indiquent la présence d'au minimum une quinzaine de couples repérés dans les années 1990, ce qui semble d'ailleurs assez peu, ce massif étant probablement insuffisamment prospecté.

Cependant, ces massifs n'hébergent apparemment pas de clairières de taille suffisante pour permettre à des centaines de familles de Tarier pâtre de se reproduire.

Il est donc presque certain que la Forêt domaniale de Compiègne abrite à l'heure actuelle la plus importante population de Tarier pâtre de l'Oise.

A l'échelle de la Picardie, il s'agirait là de la deuxième population régionale, après celle du Camp militaire de Sissonne, qui accueillerait également une centaine de couples au minimum sur 6000 hectares (GAVORY, comm. pers.).

CONCLUSION

Les tempêtes de vent hivernales du début des années 1990 ont radicalement transformé la structure de plusieurs cen-

taines d'hectares de la Forêt de Compiègne, mettant à bas de grandes futaies "cathédrales" au sous-bois clair, et créant de vastes clairières. Dans la clairière de "Fond Pernant - Marché Dupuis-Les Rossignols", la population de Tarier pâtre est ainsi passée de quelques couples épars à la fin des années 1980 à une centaine de couples ou mâles cantonnés en 1994.

A l'échelle du massif de Compiègne, la centaine de couples ou mâles cantonnés repérés en 1994 dans les clairières et coupes apparaît ainsi, d'après nos données actuelles, comme la plus importante de l'Oise, et la deuxième de Picardie après celle du Camp militaire de Sissonne. Elle est en très nette augmentation depuis quelques années, grâce à l'apparition de ces vastes milieux ouverts. Cette évolution positive ne doit cependant pas masquer l'importante raréfaction du Tarier pâtre à l'échelle de la Picardie, et faire oublier l'importance de préserver les types de milieux qui lui sont favorables, spécialement les zones d'élevage comprenant encore des haies, talus, friches, par exemple dans le Pays de Bray ou en Thiérache. D'autant qu'à plus long terme, avec la fermeture du milieu par la croissance des ligneux spontanés ou plantés par le gestionnaire, de telles espèces vont progressivement disparaître pour être remplacées par d'autres, inféodées aux milieux arborés.

Ces évolutions illustrent bien les dynamiques naturelles des milieux "forestiers", où, de tout temps, les tempêtes de vent, les incendies naturels, les maladies, les attaques des parasites et la dent des herbivores, ont créé et maintenu des milieux ouverts intra-forestiers.

Ces "accidents" climatiques ou biologiques, s'ils constituent aujourd'hui un certain manque à gagner pour le sylviculteur gestionnaire, sont cependant naturels, et garants d'une remarquable bio-diversité animale et végétale intra-forestière, qu'il convient de gérer et favoriser au mieux.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUTINOT S.-1980- Etude écologique de l'avifaune du Vermandois : structure, dynamique et évolution des populations depuis 1950. Thèse de Doctorat, Faculté de Reims.
- CLAVREUL D. -1984- "Contribution à l'étude des interrelations paysages/ peuplements faunistiques en région de grande culture : les conséquences de l'intensification agricole sur les peuplements de Coléoptères carabiques et d'oiseaux dans le Noyonnais (Oise)". Thèse de Doctorat 3^e cycle, Université de Rennes 1. 259 p.
- FRANÇOIS R. -1994- "Etude du Tarier pâtre en Forêt de Compiègne" Bull. info. G.E.O.R. 60 n°18, décembre 1994, p.6.
- GAVORY L. (coord.) -1995- Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés de Picardie. DIREN Picardie, Conseil Régional, 60 p.
- DORDAIN F. -1981- Chronique ornithologique de la Forêt de Compiègne. In "L'Avocette" n° 5 (1-2), pp. 18 à 27.
- ROCAMORA G. -1994- Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France. Ligue pour la Protection des Oiseaux, Ministère de l'Environnement, Rochefort, 339 p.
- SUEUR F. -1994- "Tarier pâtre", in Atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989", JARRY G.; YEATMAN-BERTHELOT D., Société d'Etudes Ornithologiques de France, pp 514-515.
- SUEUR F. -1995- "Le Traquet pâtre", in Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie, 1983-1987. C.O.P.- Picardie Nature, Amiens, pp. 146-147.
- TUCKER G.M.; HEATH M.F. -1994- Birds in Europe. Their conservation status. Birdlife Conservation Series n°3. Birdlife International, Cambridge, U.K., 600 p.

LA CHOUETTE CHEVECHE *Athene noctua* DANS LE BOCAGE DES FRANGES NORMANDES DE L'OISE ET DE LA SOMME

par Rémi FRANÇOIS

Plusieurs recensements de la Chouette chevêche ont été effectués en 1994 et 1995 dans des secteurs bocagers des limites Nord-Ouest de l'Oise et Sud-Ouest de la Somme, en bordure avec la Seine-maritime.

A l'instar des recherches effectuées par MORONVALLE et alii (MORONVALLE, 1994 et 1995), l'objectif était de vérifier si les potentialités apparentes des vastes milieux bocagers comprenant de nombreux vergers, particulièrement favorables à la Chevêche, étaient exploitées.

La présence d'une importante population dans cette région naturelle peu connue était en effet présumée.

La Chevêche d'Athéna est une espèce inscrite sur la liste rouge des oiseaux nicheurs menacés de Picardie (GAVO-RY (coord.), 1995) comme espèce vulnérable, dont les effectifs régionaux ont connu une chute de l'ordre de 50% dans les vingt ou trente dernières années, et qui sont compris entre cinquante et cinq cents couples.

Elle est également considérée en déclin sur le continent européen (TUCKER et HEATH, 1994). Il importe donc de mieux connaître ses populations en Picardie, afin de pouvoir envisager d'éventuelles actions de protection.

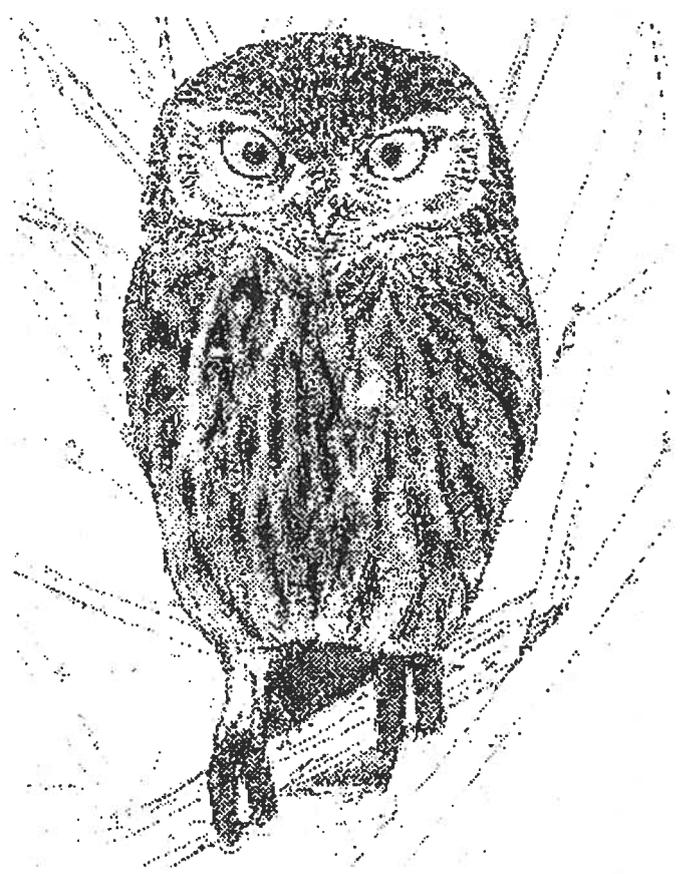
SECTEUR ÉTUDIÉ

Les abords de 3 villages contigus près d'Aumale (Escles-Saint-Pierre, Fouilloy et Romescamps) ont été prospectés en 1994.

Ces sites sont caractéristiques de "l'Oise normande", les prés-vergers et les haies des systèmes bocagers traditionnels sont encore bien représentés puisqu'ils ceignent encore des dizaines de villages et hameaux. Cette zone est la dernière de l'Oise, avec le Pays de Bray, à posséder encore des dizaines d'hectares de vergers hautes-tiges comprenant de nombreux vieux pommiers. Il y en avait nettement plus dans ce département avant la seconde guerre mondiale, notamment dans le Noyonnais (DEMANGEON, 1905), mais ils y sont aujourd'hui relictuels.

Quinze autres villages ont été prospectés en 1995, dans un secteur situé à cheval sur la limite Oise/Somme au Sud de la Vallée des Évoissons. Les milieux y sont moins typiques : les ceintures de vergers et de bocage sont plus fragmentaires, voire quasiment inexistantes. Le plus souvent, les vergers sont concentrés à proximité des exploitations agricoles qui comportent encore, au moins partiellement, une activité d'élevage.

Entre les villages par contre, les plaines ont été largement remembrées et souvent transformées en "déserts" de grandes cultures, suite à l'arrachage des haies, vergers et bosquet et au retournement des prairies. Seuls quelques bourgs ou hameaux sont encore reliés les uns aux autres par une quasi continuité bocagère, entre Poix de Picardie et Aumale.



MÉTHODE DE RECENSEMENT

Le recensement a porté sur une zone-échantillon comprenant les alentours d'une vingtaine de villages typiques, plus ou moins entourés de leur écrin de bocage et de vieux pommiers.

Les points d'écoute et de diffusion du chant ont été répartis autour des villages bordés de vieux vergers, ainsi qu'à proximité des zones bocagères sans vergers.

La diffusion du chant de l'espèce (cassette "Walkbird" de Jean Claude ROCHE) a été classiquement effectuée au moyen d'un petit magnétophone.

Après l'arrivée sur chaque site, une écoute de quelques

minutes permettait de repérer d'éventuels chanteurs spontanés. En cas de silence persistant, le chant était diffusé pendant 30 secondes, puis séparé pendant 2 à 3 minutes d'une autre diffusion du chant.

Au bout de 15-20 minutes, lorsque les vergers restaient désespérément muets des "kiouwit" escomptés, le site était laissé pour un autre point-contact.

Les recensements ont été effectués entre 20 heures et 23 heures en moyenne.

RÉSULTATS

Prospections de 1994

Une prospection individuelle le 28 mars 1994 nous a permis de localiser de façon certaine 16 mâles chanteurs de Chouette chevêche autour des 3 villages d'Escles-Saint-Pierre, Fouillois et Romescamps. Ces mâles chanteurs sont repérés sur la carte ci-contre.

Les conditions météorologiques étaient optimales : ciel étoilé, vent nul, températures douces. De fait, les chants étaient repérables de loin, à presque un kilomètre en terrain plat. Les auditions simultanées ont permis d'éviter les risques de double comptage d'éventuels mâles chanteurs qui se déplaceraient d'un poste de chant à un autre. Une seconde prospection le 11.4.1994 exactement sur les mêmes sites (Gourchelles, Romescamps) ou à proximité immédiate (Quincampoix-Fleuzy, Abancourt) dans les mêmes milieux, ne nous a pas permis de repérer le moindre chanteur.

Prospections de 1995

Une soirée de prospection collective le 12 avril 1995 a permis de repérer quelques autres mâles chanteurs aux abords de certains villages sur une zone à cheval entre la Somme et l'Oise.

Les conditions météorologiques étaient moyennement favorables : temps couvert, vent moyen, températures peu élevées. La même méthode combinant écoute et diffusion du chant au magnétophone a été utilisée. Les résultats sont les suivants :

- 3 chanteurs ont ainsi été localisés dans les vergers de Equennes-Eramecourt (80) en vallée des Evoissons par E. DAS GRACAS et nous-même, et aucun à Guizancourt ;

- 2 près de Grandvilliers et de Sarnois (60) (S. FLIPO et G. RIVIERE) ;

- 2 chanteurs à Dargies et 2 à Offoy (60) et aucun à Sentelie ni à Thoix (80) (B. COUVREUR).

Quelques jours plus tard, G. RIVIERE et nous-même avons repéré 5 mâles chanteurs autour du village de Beaudéduit (60), contre aucun contact à Belleuse et Grandvilliers.

Par ailleurs, Jean-Luc HERCENT (comm. pers.) a effectué quelques soirées de prospection aux alentours d'Oisemont (80) dans des biotopes tout à fait similaires. Il a ainsi repéré en 1994 et surtout en 1995, 5 sites occupés :

- 1 couple à Villeroy ;

- 1 chanteur à Cannessières ;

- 2 chanteurs à Andainville ;

- 1 chanteur à Beaucamps le Jeune.

COMMENTAIRES

Populations

Les populations picardes de Chevêche de la partie la plus "normande", à structure bocagère dense comprenant de nombreux vieux vergers, apparaissent importantes. Les franges orientales de ces zones d'élevage, où les vergers et les pâtures sont plus rares, abritent également des populations intéressantes, mais probablement moins importantes.

Variabilité des résultats des prospections

Il est possible que les conditions météorologiques peu propices (vent moyen, températures très basses pour la saison) aient été à l'origine de l'activité vocale nulle le 11 avril 1994, en pleine période de parades, là où chantaient 16 mâles le 28 mars 1994.

Cela confirme l'importante variabilité des réactions de mêmes individus de Chevêche à la sollicitation par la diffusion du chant, probablement en fonction des conditions météorologiques, et peut-être en fonction d'autres paramètres restant à identifier.

Ce qui nous amène également à penser qu'une seule, ou même deux ou trois prospections, ne sont pas forcément suffisantes pour dénombrier et localiser les cantons de Chouette chevêche quand les conditions ne sont manifestement pas favorables.

Il suffit en effet de prospecter lors de "mauvaises" soirées où leur activité vocale est minimale ou nulle même en pleine période de parades nuptiales, pour croire à une absence ou à une faible présence de l'espèce. Ainsi, les résultats négatifs que nous avons obtenus près de certains villages sont à relativiser : des Chevêches y sont peut-être présentes, qui n'auraient pas répondu à nos sollicitations.

Données antérieures

Il n'existe apparemment pas d'observations antérieures de Chouette chevêche ni de publications sur la zone prospectée le 28 mars 1994 à Gourchelles-Romescamps-Escles Saint Pierre.

Les atlas des oiseaux nicheurs de France de YEATMAN de 1976 et de YEATMAN-BERTHELOT et JARRY de 1994 mentionnent tous deux la Chouette chevêche comme nicheuse certaine sur la carte au 1/50 000^e de Poix de Picardie, et comme nicheuse possible sur celle de Neufchâtel-en-Bray (qui jouxte immédiatement les villages d'Escles Saint Pierre et de Romescamps).

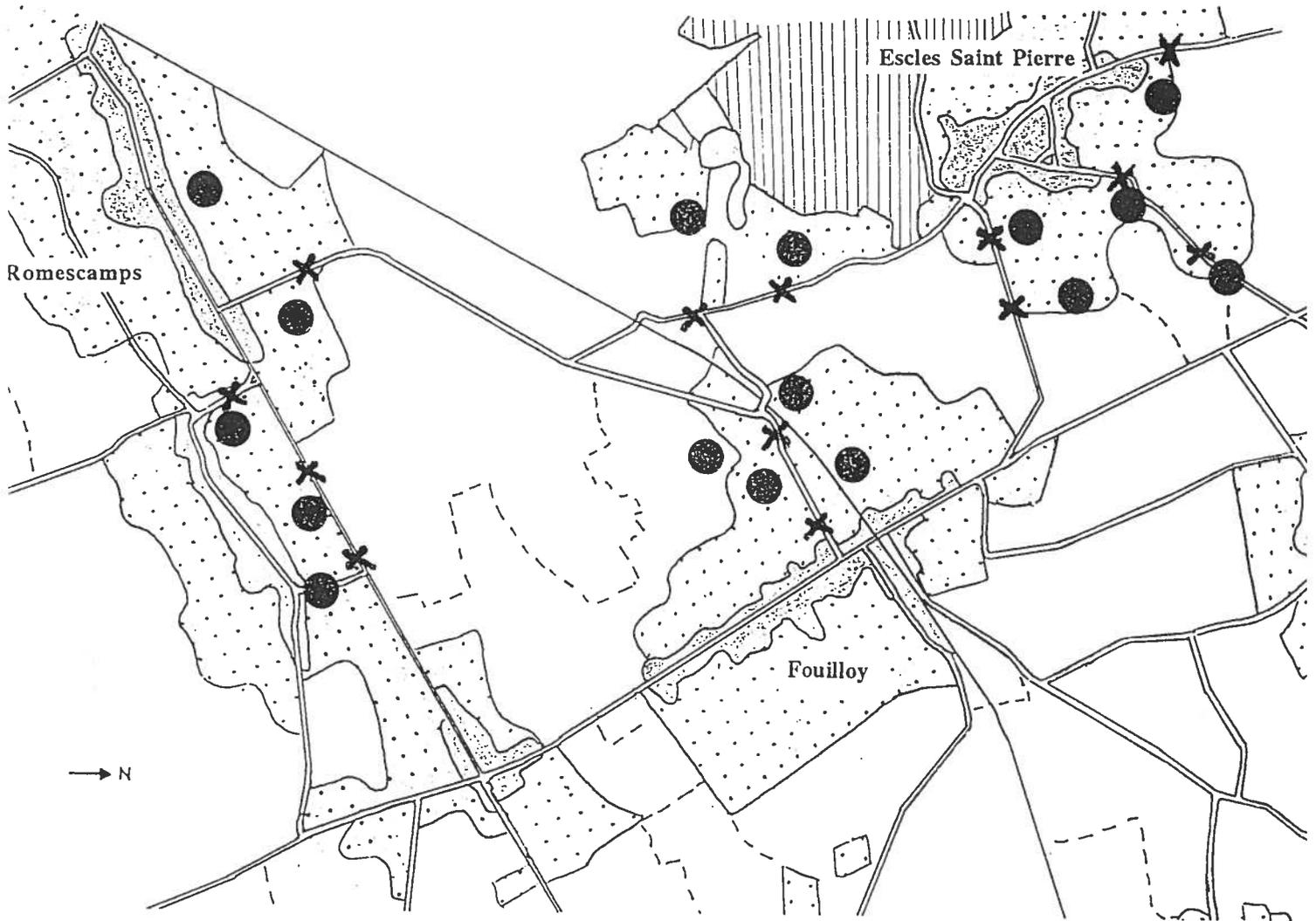
L'atlas des oiseaux nicheurs de Picardie de la Centrale Ornithologique Picarde de 1995 ne mentionne pas la Chouette chevêche sur le quart de carte concerné (Sud-Ouest) pour la période 1983-1987. Elle est seulement citée comme nicheuse probable sur le quart Sud-Est de la carte, probablement du fait d'un défaut de prospections.

ROBERT (1990) cite la Chevêche comme "nicheuse peu commune, de plus en plus rare" dans la proche vallée des Evoissons, sans plus de précisions.

Enfin, l'atlas des oiseaux nicheurs de Normandie ne représente quasiment aucun indice de nidification sur la carte de Neufchâtel-en-Bray, hormis un indice de nidification possible au Nord-Ouest de celle-ci (LEFEVRE, 1991).

RECHERCHE DE LA CHOUETTE CHEVECHE
 DANS LE BOCAGE DE LA POINTE NORD-OUEST DE L'OISE

CARTOGRAPHIE DES MÂLES CHANTEURS
 Prospection du 29 mars 1994.



-  = Bocage et vergers denses
-  = Villages, hameaux
-  = Bocage sans vergers
-  = Bois

-  = Mâle chanteur d'*Athene noctua*
-  = Points d'écoute et de repasse

Echelle : 25000ème

Carte réalisée par Rémi FRANCOIS (GEOR 60), Novembre 1994.



Milieux fréquentés

La majorité des mâles chanteurs de Chevêche étaient situés dans des vieux vergers de pommiers, et très peu dans les milieux bocagers sans vergers.

Les haies basses, composées essentiellement d'arbustes épineux tels que les Aubépines ou les Prunelliers, comportent peu de vieux arbres de haut-jet dans lesquels la Chevêche pourrait trouver des cavités pour nicher. Elles sont donc peu favorables à cette espèce cavernicole.

Cependant, plusieurs chanteurs ont été contactés dans des pâtures sans vergers ou à proximité, mais qui sont ceinturées de haies comprenant des arbres taillés en têtards, notamment des vieux charmes.

Comportements

D'un point de vue éthologique, les mâles ont toujours répondu rapidement lors de cette soirée, souvent à l'instant même de la diffusion de leur chant, ou quelques minutes plus tard. D'ailleurs, la diffusion du chant au magnétophone en un point donné générerait dans plus de la moitié des cas des réponses de deux ou trois mâles des environs, passablement excités.

Parfois, ceux-ci éveillaient des réponses vocales chez d'autres mâles plus éloignés. Ces contacts étaient alors confirmés par d'autres points d'écoute (sans diffusion du chant, devenue inutile dans ces cas là).

Enfin, plusieurs mâles se sont approchés, parfois très près, en nous survolant en rase-motte, et en nous déclamant beaucoup de choses depuis un piquet de parc à 20 ou 30 mètres. Un éclairage avec une lampe-torche de puissance moyenne n'a pas semblé les déranger le moins du monde.

Il est probable que ces réactions assez vives soient favorisées par une densité de mâles chanteurs apparemment assez élevée, qui permettrait une "stimulation" plus importante que dans les secteurs où les couples sont isolés les uns des autres. C'est ce que note également GENOT (1994).

Autres espèces contactées

Ces prospections ont par ailleurs permis de repérer :
- 2 chanteurs spontanés de Chouette effraie *Tyto alba* à Escles Saint Pierre et Romescamps le 28 mars, et un individu en vol à Lannoy-Cuillère le 11 avril 1994.

- 3 chanteurs spontanés de Chouette hulotte *Strix aluco* (dans le bois d'Escles Saint Pierre, à Fouilly dans le bocage et dans le village de Romescamps) le 28.3. et plusieurs autres le 11.4 vers Lannoy-Cuillère.

Aucun Hibou moyen-duc *Asio otus* n'a été entendu le 28.3.1994, mais un chanteur a été repéré entre Bernaville et Romescamps le 11.4.1994 dans un minuscule bosquet au milieu de cultures, et un individu a été observé dans les phares à l'ouest de Guizancourt le 12 avril 1995.

CONCLUSION

La Chouette chevêche, avec au moins 35 mâles chan-

teurs ou couples repérés autour d'une vingtaine de villages échantillonnés en 1994 et 1995, semble bien représentée dans le bocage et les prés-verger à proximité de la Normandie de part et d'autre des limites de l'Oise et de la Somme.

D'après les potentialités apparentes des milieux bocagers de cette région, si chaque village ou hameau possède quelques couples de Chevêches d'Athéna dans son écrin de vieux vergers, la population est peut-être très importante depuis les marges de la vallée de la Bresle jusqu'au Beauvaisis et au Pays de Bray...

Cette population des franges picardo-normandes de la Picardie constitue probablement un réservoir démographique très important pour la région.

De nouvelles prospections seront réalisées dans les prochaines années dans l'Oise normande et le Sud-Ouest de la Somme afin de vérifier cette hypothèse.

Cet échantillonnage sera ainsi complété, pour tenter d'évaluer les effectifs reproducteurs, et de préciser la répartition des noyaux de population notamment à l'est vers le plateau picard.

Ceci permettra aussi de vérifier si les villages autour desquels aucun résultat positif n'avait été obtenu n'abritent effectivement aucune Chevêche.

REMERCIEMENTS

Nous tenons avant tout à remercier vivement les co-auteurs de ces observations : Stéphanie FLIPO, Bernard COUVREUR, Emmanuel DAS GRACAS, Jean-Luc HERCENT et Gaétan RIVIERE, ainsi que les relecteurs de cette note : Xavier COMMECY, Laurent GAVORY et Peter MORONVALLE, mais aussi les mâles chanteurs de la "Petite Chouette" d'avoir bien voulu donner quelques récitals.

BIBLIOGRAPHIE

- COMMECY X. et GAVORY L. - 1995 - "Chouette chevêche" in Atlas des Oiseaux nicheurs de Picardie. Période 1983-1987. pp. 105-106. N° spécial de l'Avocette; Picardie Nature, Centrale Ornithologique Picarde, Amiens, 234 p.
- DEMANGEON A. - 1905 - "La Picardie et les régions voisines (Artois-Cambrésis-Beauvaisis)". Edition A. Colin, Paris, 496 p.
- GAVORY L. (coord.) - 1995 - Liste rouge des Oiseaux nicheurs menacés de Picardie. Picardie Nature, DIREN Picardie, Conseil Régional de Picardie, Amiens, 60 p.
- GENOT J.-C. - 1994 - La Chouette chevêche in YEATMAN-BETHELOT & JARRY, Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. 1988-1992, pp. 398-401.
- LEFEVRET - 1991 - La Chouette chevêche. in Atlas des oiseaux nicheurs normands. Groupe Ornithologique Normand, Caen, p. 116.
- MORONVALLE P. - 1994 - Recensement de la Chouette chevêche dans les vallées de l'Avre et de la Noye. Avocette n°18 (1-2), pp. 39-41.
- MORONVALLE J. et P. - 1992 - Recensement de la Chouette chevêche (*Athene noctua*) dans le Nord-Amiénois. Avocette n° 16 (1-2), pp. 23-32.
- ROBERT J.-C. - 1990 - Faune vertébrée, in "Flore et faune de la vallée des Evoissons", Association des Entomologistes de Picardie ;
- TUCKER G. M.; HEATH M. F. - 1994 - Birds in Europe, their conservation status. Birdlife Conservation Series N°3, Birdlife International, Cambridge, 600 pages.

RECENSEMENT DES LARIDES HIVERNANTS EN PICARDIE - HIVER 1996-1997

Par X. COMMECY et F. SPINELLI

A l'initiative de la Ligue de Protection des Oiseaux France, un recensement national des laridés hivernants a été organisé cet hiver 1996-1997. La Centrale Ornithologique Picarde a coordonné cette enquête pour la Picardie, le GEOR 60 en assurant l'organisation pour le département de l'Oise. C'est l'ensemble des données collectées que nous présentons aujourd'hui.

MODALITÉS DE RECENSEMENT :

Toutes les espèces de laridés, goélands, mouettes, sternes, labbes étaient concernées. Pour toutes ces espèces (sauf exceptions, Mouettes pygmées par exemple) les comptages se faisaient le soir au dortoir, par comptage direct des oiseaux posés si possible ou par comptage sur les différentes voies d'arrivée si le comptage direct n'était pas possible. Il était demandé un comptage les week-ends des 14 et 15 décembre 1996 ou des 21 et 22 décembre 1996 ou à d'autres dates proches en cas d'impossibilités.

LES RÉSULTATS :

AISNE 02 :

- * Plan d'eau de l'Ailette à Chamouille, 1000 Mouettes rieuses (1200 estimées) le 15 décembre (Y. LE SCOUARNEC).
- * Base nautique de Tergnier, 1 Goéland brun, 1 Goéland argenté, 1050 Mouette rieuse le 13 décembre (L. GAVORY). (respectivement 5, 2 et 3500 lors d'un comptage ultérieur au 22 février 1997, Y. LE SCOUARNEC).
- * Gravières de Bucy le Long, 80 Mouettes rieuse le 22 décembre (J. LITOUX). (Un dortoir plus important doit exister dans la vallée de l'Aisne à l'Est de Soissons mais il n'a pas été trouvé dans les sites visités).
- * Étangs de Vermand, 55 Mouettes rieuses le 21 décembre (S. BOUTINOT), dortoir abandonné après le 25 décembre suite au gel des étangs.
- * Réserve naturelle de Saint Quentin, 2 Goélands bruns, 5 Goélands argentés, 767 Mouettes rieuses le 6 janvier 1997 (Y. LE SCOUARNEC et S. BOUTINOT).
- * Gravière non exploitée de Courtemont-Varennes, 5 Goélands cendrés, 872 Mouettes rieuses (1000 estimées), 1 Mouette pygmée le 22 décembre (J. MORENIAUX).

Total départemental :

Goéland brun : 3 (avant le coup de froid qui a entraîné un petit afflux en terres en Janvier) ;
Goéland cendré : 6 ;
Goéland argenté : 6 ;
Mouettes rieuses : 3950 (soit au moins 4000).

OISE 60 :

- * Décharge de Saint-Maximin : 30 Mouettes rieuses le 14 décembre (J.B. MARQUE).
- * Gravières de Bailleul sur Thérain : 35 Goélands argentés, 88 Mouettes rieuses (P. MAIRE) le 14 décembre.
- * Gravières de Moru-Pontpoint : 25 Goélands bruns (sur-

tout de la sous espèce Graellsii) , 4 Goélands argentés, 2 Goélands cendrés, 5000 Mouettes rieuses (P.J. DUBOIS, T. FOUVET) le 7 décembre, effectifs du même ordre de grandeur avec en plus 5 Goélands leucophées le 8 décembre (P. MALIGNAT et R BARADEZ).

Total départemental :

Goéland brun : 25 ;
Goéland cendré : 2 ;
Goéland argenté : 39 ;
Goéland leucophée : 5 ;
Mouettes rieuses : au moins 5000.

Commentaires :

Une espèce contactée l'année dernière à la même période : 6 Mouettes mélanocéphales le 8 décembre 1995, n'a pas été contactée cette année. Des stationnements plus importants de Goélands cendrés avaient été relevés les années précédentes : 28 le 29 décembre 1995, 52 le 3 et 160 le 10 février 1996 à Moru-Pontpoint. Le gros dortoir de Rochy-Condé n'a pas fonctionné cette année.

SOMME 80

- * Dortoir de Baie de Somme : 250 Goélands marin, 80 Goélands bruns, 9900 (+ 10 000 estimés) Goélands argentés, 5420 (6000 estimés) Goélands cendrés, 8800 (10000 estimées) Mouettes rieuses. (O. BARDET, V. BAWEDIN, X. COMMECY, L. GAVORY, P. ROBIN) le 21 décembre.
- * Étang Sainte-Radegonde à Péronne, 7 Goélands bruns, 2 Goélands argentés, 3 Goélands cendrés, 1350 Mouettes rieuses (X. COMMECY) le 12 décembre.
- * Etablissements Bonduelle à Estrées-Mons, 370 Mouettes rieuses le 8 décembre. Dortoir sur les toits de l'usine. (X. COMMECY).

Total départemental :

Goéland marin : 250 ;
Goéland brun : 87 (plusieurs notés en terres en Janvier) ;
Goéland cendré : 6000 ;
Goéland argenté : 10 000 ;
Mouettes rieuses : 11 700 (moins de 2000 en terres).

Commentaires :

Le dortoir de la baie de Somme semble, au moins pour la période où le comptage a été effectué, concerner un nombre moins important de laridés que les années précédentes, en particulier pour les Mouettes rieuses. Tendances ou simple aléas ? De plus, de nombreux oiseaux stationnant sur le littoral nord de la Somme regagnent le soir un dortoir situé plus au nord, le très grand dortoir de la baie de Canche ? (observations X. COMMECY des 31 décembre et 1 janvier).

Total régional : Décembre 1996

Goéland marin : 250 ;
Goéland brun : 115 (35 en terres) ;
Goéland cendré : 6000 (11 en terres) ;
Goéland argenté : 10 000 (47 en terres) ;
Goéland leucophée : 5 ;
Mouettes rieuses : environ 21 000 (avec de l'ordre de 11 000 oiseaux en terres).

STATUT DE LA GRANDE AIGRETTE *Egretta alba* EN PICARDIE

Par X. COMMECY, V. BAWEDIN et P. CARRUETTE

La réalisation récente d'un bilan sur la présence de la Grande Aigrette au Parc Ornithologique du Marquenterre (P.O.M.) (80) (CARRUETTE 1996) ainsi que l'augmentation du nombre d'observations en dehors de ce site et le changement récent de statut de l'espèce nous ont incité à établir cette synthèse pour l'ensemble de la région picarde et de la replacer dans le contexte national en comparaison avec la mise au point réalisée par SARDIN (1984) pour la France et complétée depuis (SARDIN 1991).

LES DONNÉES

1978-1987 : des apparitions furtives :

Les auteurs anciens habituels (DUCHAUSSEY 1913, MARCOTTE 1860, VAN KEMPEN 1912...), témoins de l'avifaune picarde du XIX et du début du XX siècle ne mentionnent pas cette espèce. Ceci n'a rien d'étonnant la Grande Aigrette étant considérée comme extrêmement rare en hiver en France jusqu'en 1960.

La première donnée régionale semble être celle d'un oiseau stationnant en Janvier 1978 en Baie de Somme et tué au fusil ! Ensuite un oiseau est observé le 9 Avril 1979 au P.O.M., site où a lieu ensuite l'essentiel des observations dans la première moitié des années 80 et pour des stationnements brefs : 10 Novembre 1981, 25 et 28 Novembre 1984, 9 Novembre 1986.

Deux observations sont réalisées à l'intérieur des terres durant cette période :

- 1 stationne fin Novembre 1984 à Fouencamps (80) (Vallée de la Noye); il sera trouvé mort début Décembre.

- 1 du 6 au 15 Mars 1987 à Neuville les Loeuilly (80) (Vallée de la Selle).

Ces données s'incluent dans le changement de statut qu'a connu l'espèce en France où elle est maintenant considérée comme occasionnelle en hiver de 1960 à 1978 puis hivernante régulière à partir de 1978 (dans l'Est de la France et en Camargue) et de passage régulier.

1988-1996 : l'installation :

Nous constatons un changement dans les modalités de la fréquentation de la région par la grande Aigrette en 1988 : 1 juv. stationne du 28 Juin au 23 Novembre au P.O.M.

Entre 1988 et 1993, quelques observations ponctuelles sont encore réalisées :

Littoral : 1 du 24 au 27 Octobre 1992 au P.O.M. ; 1 le 11 Juin 1993 au Hable d'Ault.

En terres : 1 le 27 Novembre 1988 à Fouencamps (encore) ; 1 à Long (80) le 5 Novembre 1989 ; 1 du 31 Octobre 1990 au 2 Novembre 1990 à Fouencamps (toujours).

1993 voit l'augmentation du phénomène de stationnement de longue durée avec l'arrivée le 13 Juin d'un individu au P.O.M. (le même observé les 10 et 11 Juin au Hable d'Ault ?) (TRIPLÉ et al. 1996) qui restera jusqu'au 12 Mars 1994 ; premier hivernage complet régional.

A partir de ce 13 Mars ce sont deux individus qui sont vus et ceci jusque début 1995 puis 3 du 16 Février au 22 Mars, soit un an de présence pour un individu.

Après une absence apparente de l'espèce entre le 23 Mars et le 8 Avril 1995, commence à partir du 9 de ce mois une présence permanente au P.O.M. :

- 1 du 9 Mai au 19 Septembre ; 2 du 21 Septembre au 4 Novembre ; 3 le 10 Novembre, 5 le 19, 6 le 21 et 8 du 9 Décembre au 31 et encore en Janvier.

- 4 Oiseaux sont repérés en Février, 6 le 16 Mars, 7 le 19. - 1 en Avril et retour d'un immature à partir du 7 Juillet (observations arrêtées au 10 Octobre 1996).

- 1 les 27 Septembre et 11 Décembre 1994 à Arry (80) (1 des oiseaux du P.O.M. ?).

En même temps les premières données départementales sont obtenues dans l'Aisne :

1 les 16 et 24 Février 1994 au Plan d'eau de l'Ailette, 1 le 19 Octobre 1994 à Condren.

En France, après être devenue hivernante régulière à partir de 1978 puis avoir débordé de ses sites pionniers d'hivernage pour occuper les grandes régions d'étangs (Dombes, Brenne, Sologne) entre 1978 et 1981 ainsi que le littoral atlantique depuis 1986, l'extension vers le nord se manifeste; elle est montrée en particulier grâce aux observations énumérées ci dessus avec un hivernage régulier depuis 1993-1994. Les données picardes s'inscrivent donc dans l'évolution qu'a suivi cet animal dans notre pays avec une extension de son aire traditionnelle d'hivernage : les côtes adriatiques, Israël, Egypte... qui sera suivie de son installation en tant que nicheuse aux Pays Bas : 4 ou 5 couples en 1992 (European News, British Bird (1993), 1-86 p ; 37)

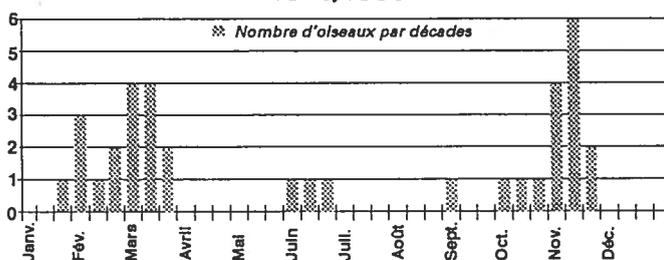
De paire avec cette extension géographique aux causes mal cernées (elle a commencé avant la remontée des effectifs des populations européennes les plus proches d'Autriche et de Hongrie), une augmentation des effectifs est notée (à tel point que la Grande Aigrette a été retirée de la liste des espèces dont les observations sont à soumettre au Comité d'Homologation Nationale).

Ainsi, en Camargue a été observé : hivernage de quelques individus à partir de 1964 (de Septembre à Mars) (BLONDEL et ISENMANN 1981), puis quelques dizaines dans les années 80 et plus de 100 au début des années 90 (100 en Janvier 1992, 210 en Février 1993...). De même, au lac de Grand-Lieu (44) on note : hivernage d'un individu en 1986, 2 à 4 jusqu'en 1992, 8 l'hiver 92-93... (MARION et MARION 1994). Ces schémas ressemblent forts à celui décrit pour le littoral picard.

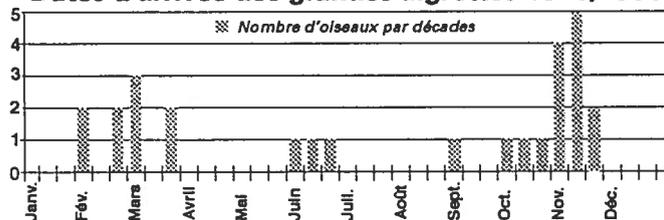
DISCUSSION

Les migrations : A la lueur des données picardes nous pouvons cerner les dates des mouvements de cette espèce. Le Tableau 1 montre les dates d'arrivées et de

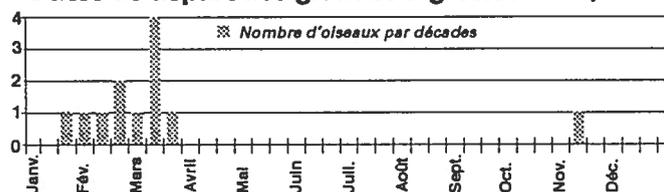
Dates de départ et d'arrivée des grandes aigrettes 1970/1996



Dates d'arrivée des grandes aigrettes 1970/1996



Dates de départ des grandes aigrettes 1970/1996



départ des oiseaux (dates de départ reportées pour les oiseaux ayant séjourné au moins un mois). Les deux périodes de migrations : mi février à début avril (avec un maximum en mars) puis mi octobre à début décembre (avec un maximum en décembre) sont nettes; elles montrent bien qu'il s'agit là des traces de migrations d'une population naturelle et correspondent à l'essentiel des mouvements repérés en France d'après DUBOIS et YESOU (1986); de même ces auteurs avaient signalé les mouvements de Juin et de Septembre que nous remarquons aussi.

Les sites occupés : En terres, c'est sans surprise dans les vallées et les zones d'étangs que les oiseaux ont été rencontrés ; ils se nourrissent alors dans les pâtures des fonds de vallées et sur les bords des plans d'eau. Sur le littoral, le P.O.M. avec ses plans d'eau en bordure de mer accueille l'essentiel des oiseaux. Le soir venu, la forêt de Pins laricio rassemble l'ensemble des oiseaux du littoral en un dortoir mixte avec les Aigrettes garzettes *Egretta garzetta*. Le jour, les mares du P.O.M. aussi bien d'eau douce que saumâtre, sont exploitées ainsi que l'ensemble de la plaine maritime nord (marais, mares et pâtures de Rue, du Crotoy, de Noyelles-sur-mer... sont occupées), voire plus au sud (Hable d'Ault).

Demain, une reproduction ?

Incongrue il y a une dizaine d'années, cette hypothèse ne l'est plus aujourd'hui, les exemples de la Camargue et du lac de Grand-lieu le montrent. En Camargue, après un estivage en 1990, un nid est trouvé en 1991 mais il est vide et aucun jeune n'est observé. En 1994 ce sont 3 nids qui sont trouvés, mais encore une fois sans réussite de la reproduction (KAYSER et al. 1994). De même au lac de Grand Lieu où un estivage en 1993

est suivi de la reproduction certaine de 2 couples en 1994 (MARION 1994).

Des cas isolés existent aussi aux Pays-Bas. Ces reproductions se déroulent dans des colonies d'autres oiseaux : ardéidés, Cormorans (8 espèces ensemble dans le cas de Grand-lieu!), les nids étant construits sur des buissons bas : Tamaris en Camargue, petits Saules à Grand Lieu.

Au P.O.M. des stationnements d'adultes en plumage nuptial ont été observés en 1994 et 1995 dans les grands conifères abritant la colonie d'Aigrettes garzettes, de Hérons cendrés et de hérons garde-boeuf. L'autre colonie (Hérons cendrés et Aigrettes garzettes) de la plaine maritime picarde est elle installée dans un bois de Hêtres et Chênes. Ayant montré ses capacités à changer de sites d'hivernage, la Grande Aigrette saura-t-elle aussi s'adapter à un nouvel environnement pour sa reproduction? Pour illustrer ces propos, notons les observations réalisées au sein de la colonie d'ardéidés du P.O.M. d'un adulte (bec noir) les 8 et 14 Avril 1996.

CONCLUSION

Rarement en si peu de temps une espèce n'a autant modifié son statut à l'échelle d'un pays. Les données picardes recueillies ces dernières années s'inscrivent dans ce changement et viennent compléter les connaissances que nous avons maintenant de cet oiseau qui doit à la protection dont il bénéficie le renouveau de ses effectifs accompagné d'une modification de ses aires de vie. Espèce spectaculaire et facilement repérable, le suivi de ces modifications a pu être effectué; nous espérons bien que des nouveautés interviendront encore dans ce statut nouvellement défini.

BIBLIOGRAPHIE

- BLONDEL J. et ISENMANN P. (1981) : Guide des oiseaux de Camargue. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel-Paris. 344p.
- CARRUETTE P. (1996) : La Grande Aigrette au P.O.M. Bulletin annuel. Saison 1996. p.3-5.
- DUBOIS P.J. et YESOU P. (1986) : Inventaire des espèces d'oiseaux occasionnelles en France. C.H.N., U.N.A.O., L.P.O., S.F.F. Paris 203p.
- DUCHAUSOY H. (1913) : Contribution à l'étude des oiseaux en Picardie. Bull. Soc. Lin. Nord Fr. 21(411) 320-324.
- KAYSER Y., PINEAU O., HAFNER H. et WALMALEY J. (1994) : La nidification de la Grande Aigrette *Egretta alba* en Camargue. ORNITHOS 1-2 p. 81-82.
- MARCOTTE F. (1860) : Les animaux vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville. Mém. Soc. Emul. Abbeville 9 : 217-240.
- MARION L. et MARION P. (1994) : Premières nidifications réussies de la Grande Aigrette *Egretta alba* en France, au lac de Grand-lieu. ALAUDA 62-3 p. 149-152.
- VAN KEMPEN (1912) : Contribution à l'étude des oiseaux du nord de la France. Bull. Soc. Lin. Nord Fr. 21(405) 10-42, (406) 55-83.
- SARDIN J.P. (1984) : La Grande Aigrette en France. U.N.A.O., Colmar 12p.
- SARDIN J.P. (1991) : Grande Aigrette, in YEATMAN-BERTHELOT, D. Atlas des oiseaux de France en hiver. Paris, S.O.F. : 78-79.
- TRIPLET P., ROBERT J.C. et ETIENNE P. : Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 1993. Avifaune picarde Vol.1 p. 32-45.

N.B. : Les données picardes utilisées (sauf une exception signalée) sont tirées des synthèses ornithologiques annuelles et des actualités ornithologiques parues dans la revue l'Avocette.

LE STATUT DE LA PANURE A MOUSTACHES

Panurus biarmicus DANS L'OISE

par F. SPINELLI

INTRODUCTION

La Panure à moustache (auparavant appelée Mésange à moustaches bien que ce ne soit pas une Mésange) est une espèce paludicole qui vit dans la haute végétation des marais, essentiellement la phragmitaie été comme hiver.

Pour nidifier la Panure à moustache recherche les phragmitaies relativement humides et peu colonisées par les saules.

Le cantonnement a lieu dès la mi mars et peut se poursuivre jusqu'en Juillet. Le nid est construit à faible hauteur (10 à 25 cm du sol) dans lequel la femelle déposera de 5 à 7 oeufs en moyenne, mais parfois jusque 12; la Panure à moustaches se caractérise donc aussi par sa forte fécondité. En effet elle est capable de mener à bien de 3 à 4 nichées par an, et les jeunes nés assez tôt peuvent nicher dans la même année (VOISIN 1994)

Pendant cette période l'espèce est très difficile à observer, ne s'aventurant que très rarement en dehors du massif de phragmites ou de roseaux. Par contre son chant (très sommaire) et ses cris caractéristiques trahissent plus facilement sa présence.

En Picardie elle n'est nicheuse régulière que sur le littoral.

LISTE SYSTÉMATIQUE DES DONNÉES DISPONIBLES POUR L'OISE DE 1978 À 1995

De 1978 à 1992 :

- Pas de données.

En 1993 :

- 07/11 : 1 à 3 individus à Baillon. (Etang du grand vivier)

En 1994 :

- Mi janvier : 1 mâle à Senlis au parc écologique.

- 03/04 : 1 couple à Royauumont.

En 1995 :

- 11/02 : Plusieurs individus à Moru.

- 26/02 : 9 individus à Chevrières.

- 04/03 : Plusieurs individus à Chevrières.

- 11/03 : Plusieurs individus à Chevrières.

- 18/03 : Plusieurs individus à Chevrières.

- 08/07 : 1 mâle à Chevrières.

DISCUSSION

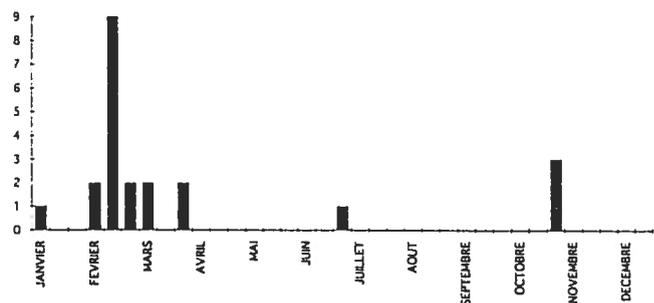
Notre base de discussion sera pour commencer la répartition par décade des observations de Panure à moustaches dans l'Oise de 1978 au 30 septembre 1995.

De la même manière que pour les articles précédents (SPINELLI F. 1995) les données présentées ci-dessus ont été recueilli sans méthodologie adaptée et de façon aléatoire par rapport à la couverture géographique.

Enfin, ce travail a essentiellement pour but de faire res-

sortir les principaux sites où il est possible d'observer de la Panure à moustaches dans l'Oise et de préciser les sites potentiels de nidification afin de pouvoir servir de base de travail pour les ornithologues désireux de faire une étude plus poussée sur cette espèce.

Graphique N° 1 : EFFECTIFS CUMULÉS DE 1978 À 1995. RÉPARTITION PAR DÉCADES



La première remarque qui s'impose tout d'abord est le faible nombre d'observations (moins de 10 observations de 1978 au 30 septembre 1995) mais l'espèce ne fréquente que des milieux difficiles à pénétrer et son observation reste toujours très aléatoire. La seconde remarque est la concentration dans le temps des observations puisque la totalité concerne la période 1993 - 1995.

Cette augmentation des contacts ces dernières années est certainement due à l'augmentation de la pression d'observation, la Panure ne montrant pas tant en France que dans les pays voisins de tendances nettes à l'augmentation pour la période considérée.

D'un point de vue global nous pouvons constater deux grands ensembles sur l'histogramme précédent, à savoir :

1 - Des données de novembre à mi mars en période hivernale.

2 - Quelques observations en période de nidification.

1 - Des données de novembre à mi mars : la période hivernale.

Tout d'abord il est important de préciser qu'en FRANCE la Panure à moustaches est essentiellement sédentaire et que sa répartition (que se soit pour l'hivernage ou la nidification) est surtout côtière. On peut ainsi l'observer sur le littoral méditerranéen, les côtes atlantiques et avec une moindre importance sur les côtes de la manche avec notamment la plaine maritime picarde (VOISIN 1994).

D'un point de vue général, l'espèce semble cependant recoloniser les zones favorables à l'intérieur des terres, aidée notamment par quelques hivers plus doux ces dernières années. On peut donc s'attendre à une extension plus ou moins importante de son aire de répartition dans les années à venir, bien que pour le moment les observations continentales semblent très dispersées.

SITES D'OBSERVATION DES PANURES À MOUSTACHES DANS L'OISE



En Picardie l'espèce était rare avant 1965, puis les contacts sont devenus plus nombreux après 1965 avec des observations régulières dans le Vermandois, sur le littoral picard et dans la Somme centrale dont la vallée des Evoissons. (GAVORY L. 1995).

Ces observations plus importantes après 1965 semblent dues à des invasions hollandaises importantes en 1965-66, 1971-72 et 1974-75 (LE CORNEC E. 1991). Ainsi le nombre d'observations plus importantes dans l'OISE ces dernières années est vraisemblablement à mettre en relation avec la conjugaison des facteurs suivants :

- Des hivers doux ces dernières années,
- L'absence de grandes vagues de froid et notamment des vagues de froid qui arrive tard en saison (mars) et qui sont souvent fatales à l'espèce en raison de son régime alimentaire,
- Un essaimage important depuis 1965 à partir des Pays-Bas,
- Des déplacements continentaux plus connu sous le terme "d'éruption",
- Mais aussi, comme nous l'avons déjà dit précédemment, une pression d'observation plus importante ces dernières années.

En ce qui concerne les observations en période hivernale dans l'Oise, nous pouvons distinguer plusieurs phases successives :

1- Une observation de 3 individus à Baillon en novembre 1993.

Cette donnée, bien que trop isolée, pourrait correspondre à une observation lors de la migration post-nup-

tiale. En effet cette dernière semble se dérouler fin octobre-début novembre (LE CORNEC E. op. cit.). Il faut cependant relativiser le terme de migration, celui de "déplacement hivernal" serait peut-être plus approprié; les oiseaux concernés viennent essentiellement des Pays-Bas, de Belgique et d'Allemagne et n'y retournant pas nécessairement.

2 - Les observations hivernales de janvier à mi-mars.

A noter que l'espèce avait également été observée (à Baillon ?) pendant cette période en 1977-1981. (LE CORNEC E. op. cit.)

Les observations plus nombreuses pendant cette période hivernale sont dues en partie au fait que les Panures à moustaches se regroupent souvent avec des effectifs souvent importants et sont donc plus facilement détectables.

C'est au cours de ces regroupements que s'effectue la recherche de nourriture composée essentiellement de graines de Phragmites mais aussi de Typhas et Carex.

De ce fait en hiver les oiseaux se cantonnent au sein des phragmitaies et dans les massifs de roseaux et n'en sortent guère, ce qui fait que les observations sont relativement difficiles. De plus l'espèce reste très souvent au niveau du sol et il faudra donc attendre qu'elle escalade une hampe de roseau pour pouvoir l'observer.

Cette espèce étant très sociable pendant cette période il peut arriver de rencontrer de 40 à 50 individus ensemble en hivernage. Ceci n'a jamais été le cas dans l'Oise et le maximum observé a été de :

- 9 individus ensemble le 26/02/1995 à Chevrières.

3 - Les observations de la mi-mars.

Ces observations autour de la mi mars correspondent pour partie, déjà certainement à un phénomène de migration pré nuptiale.

Ces mouvements sont essentiellement conditionnés par la recherche de nourriture.

En effet, l'une des caractéristiques principales de la Panure à moustaches est de changer de régime alimentaire au cours de l'année: l'espèce étant surtout granivore en hiver puis insectivore en été. Ce changement de régime alimentaire s'accompagne d'un changement très important de la structure du tractus (ensemble des organes qui se font suite) digestif qui se produit à la fois en septembre puis en février (SPITZER G. 1972).

C'est pour cette raison que l'espèce est très sensible aux coups de froid tardifs, car dès la mi mars, en règle générale, elle ne peut plus digérer les graines de phragmites et autres et dans ce cas il n'y a pas encore d'insectes en nombre suffisants; des populations entières peuvent ainsi disparaître suite à la mort de faim des oiseaux.

2 - Quelques observations en période de nidification.

D'un point de vue général, au niveau Français, comme pour la Picardie, la Panure à moustaches niche essentiellement sur les zones littorales (VOISIN J.F. 1994). En Picardie, l'espèce était notée nicheuse en 1972 au Hable d'Ault et en 1974 à Noyelles (GAVORY 1995). La nidification récente la plus continentale pour la Picardie, ayant eu lieu à Bray-sur-Somme en 1988 (TULLIE L. 1989).

Dans l'Oise l'espèce n'a été observé que deux fois en période de reproduction, à savoir :

- 1 couple le 03 avril 1994 à Royaumont (nidification possible) et

- 1 mâle le 08 juillet 1995 à Chevrières. (Site où la nidification pourrait être possible).

En France plusieurs autres sites à priori favorables à la Panure ne sont ainsi pas actuellement occupées (VOISIN J.F., op. cit.)

CONCLUSION

Dans l'Oise, pour le moment les observations de Panure à moustaches correspondent surtout à la période hivernale où il faut rechercher l'espèce au sein des grands massifs de Phragmites et de Roseaux.

En ce qui concerne les observations en période de nidification, bien qu'étant très peu nombreuses, les recherches au sein des sites de reproduction potentiels, c'est à dire Royaumont, Chevrières, mais aussi le marais de Sacy le grand pour les plus connus, devraient être des plus intéressantes dans les années à venir si l'expansion de l'espèce reprend.

BIBLIOGRAPHIE

- LE CORNEC E. (1991) : Mésange à moustaches, in YEATMAN-BERTHELOT, D. Atlas des oiseaux de France en Hiver . Paris, S.O.F. : 408-409
- GAVORY L. (1995) : MÉSANGE À MOUSTACHES in COMMECY X. (coord.) Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (1983-1987) Picardie Nature/Centrale Ornithologique Picardie : 185-186.
- SPINELLI F. (1995) : Le statut de la Barge à queue noire dans l'Oise. L'AVOCETTE 19 (1-2) p. 15-20.
- SPINELLI F. (1995) : Le statut du Milan royal dans l'Oise. L'AVOCETTE 19 (3-4) p. 67-72.
- SPITZER G. (1972) : Jahrzeitliche aspekt der Biologie der Bartmeise (Panurus biarmicus). J. Orn., 113 : 241-275.
- TULLIE L. (1989) : Nidification de la Mésange à moustaches (Panurus biarmicus) dans la moyenne vallée de la Somme en 1988. L'AVOCETTE 13(1), p.7-9.
- VOISIN J.F. (1994) : Panure à moustaches in YEATMAN-BERTHELOT, D. et JARRY G. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. Paris, S.O.F. 600-601.

